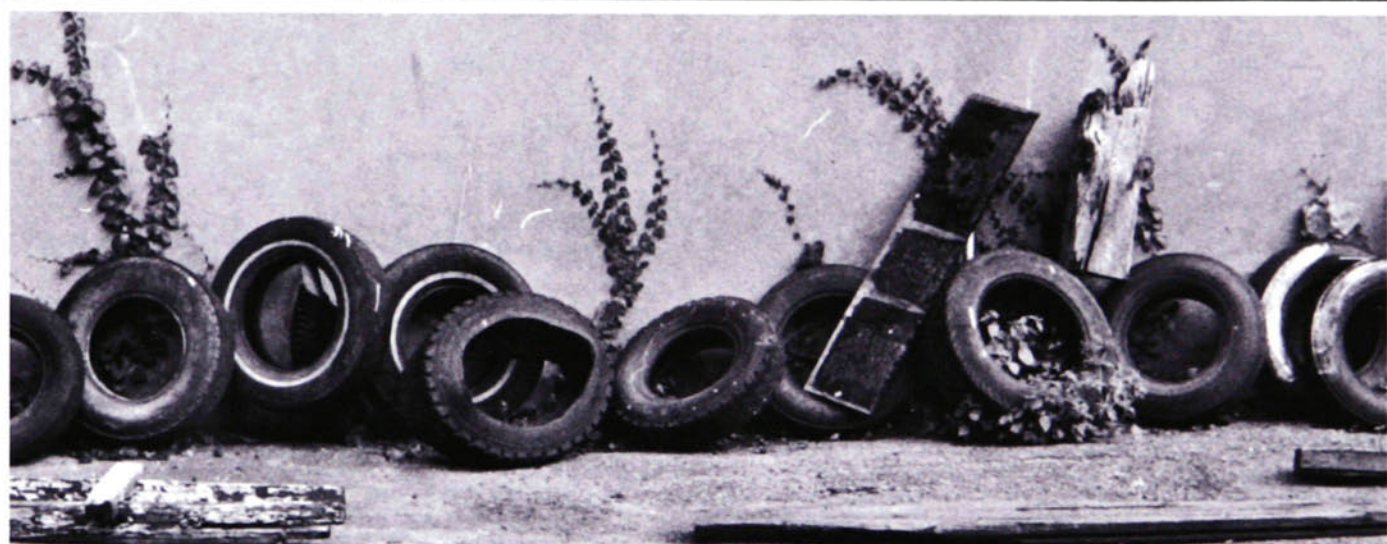


VIE

OUVRIERE



É

ÉCOLOGIE

bélugas • reboisement • déchets
dangereux • mouvement écologique

NICARAGUA DIX ANS DE RÉVOLUTION

— PORTRAIT —

JACQUES SAINT-AMANT

ÉDITIONS VIE OUVRIÈRE

Jacques
Saint-Amant
**Nicaragua -
Dix ans de
révolution**
Éditions
Vie Ouvrière
1989

Vous pouvez vous procurer ce livre,
au coût de 10\$ + frais d'envoi, à:

Vie Ouvrière
1212 Panet
Montréal H2W 2Y9
523-5998

Développement et Paix
5633 Sherbrooke est
Montréal H1N 1A3
257-8711

QUINZE ANS...DEJA

*A cet âge,
on ne manque pas de coeur*

à l'ouvrage!

*Le Centre St-Pierre
est fier de ses réalisations
et entend continuer d'être*

au service

des adultes des milieux populaires



1212, rue Panet

Montréal H2L 2Y7

(514) 524-3561

Ne manquez pas dans
le prochain numéro de
JANVIER-FÉVRIER:

✓ **Un dossier
sur les droits
des enfants**

✓ **L'entrevue avec
Andrée Ruffo,
juge des enfants**

LE CENTRE POPULAIRE DE DOCUMENTATION

- Service d'information documentaire sur le mouvement populaire
- Cours de formation et consultation en gestion documentaire
- Dossiers de presse sur les conditions de vie et de travail
- Diffusion culturelle (expositions d'affiches, édition)

Le CPD est ouvert au public du lundi au jeudi,
de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Pour rendez-vous: (514) 845-3490.

SOMMAIRE

ICI ET AILLEURS...

Le droit de grève au bloc opératoire 5

par Jean Robitaille

Éduquer, c'est avant tout responsabiliser 32

par François Gervais

Puerto Plata... No problemas? 34

par André Bélanger

Tribune libre 4

Québec en couleurs 13

par Pierre Viau

Le tour du Québec 14

par Jean Forest

Chronique insolente 27

par Nicole Brais

Bande dessinée 27

par Vivian Labrie

En mouvements 28

par Kenneth George

En bref 31

Courants d'espoir 36

par Guilbert Biard

À l'oeil 38

par Henri Lamoureux

Cinéma 38

par Nathalie Théocharidès

DOSSIER

Écologie 15

par Daniel Bélanger, Pierre Du-bois, Myriame El Yamani, Pierre Vallières et Jean-Pierre Wilsey

La belle province est sérieusement "maganée": les déchets dangereux la prennent d'assaut, les bélugas meurent à petit feu, la forêt devient une véritable monoculture... et les experts de tout poil sortent des placards.

ENTREVUE

Claude Laporte 6

par Jean Robitaille

Président du syndicat des employé-e-s du terminus Voyageur, Claude Laporte est déterminé à continuer la bataille.

CHOC DES IDÉES

Le coup de force de Jean-Paul II 10

par Pierre Vallières

Suite au serment d'obéissance et de fidélité, décrété par Jean-Paul II, Pierre Vallières dénonce ce coup de force du pape et s'étonne de l'étrange silence de l'Église du Québec.

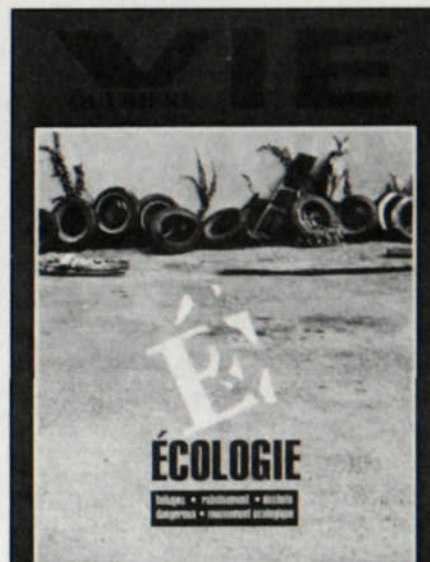
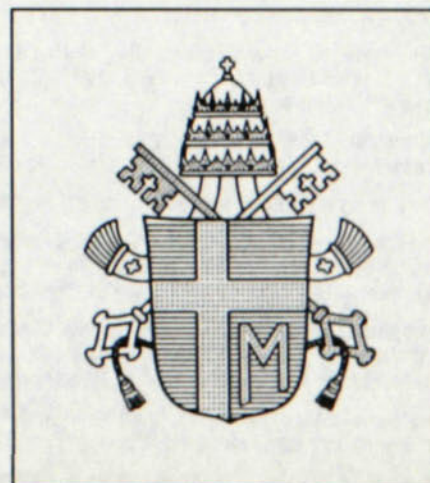


Photo: JORGE GUERRA



Photo: RENÉ BEAULIEU



UNE BIBLE OUVRIÈRE

Moi, j'ai connue *Vie Ouvrière* dans une grève, il y a un an, à l'usine Reynolds du Cap de la Madeleine en même temps qu'un colloque de l'Église populaire.

Quant à moi, je trouve que *Vie Ouvrière* est une bible pour les gens de la classe ouvrière.

Roger Fortin
CSN, Trois-Rivières

JEAN-GUY, TU NOUS FAIS HONTE!

Jean-Guy, on n'est pas des juges et tu n'as pas besoin de faire un "deal" avec la "Campaign for Life Coalition" pour nous parler. Mais en tant que gars, nous on le sait que ce que tu veux, c'est pas "sauver un foetus", c'est continuer à dominer Chantal, par orgueil. Il faut croire que du monde t'a convaincu que Chantal allait te revenir si tu continuais à la harceler. C'est bien dommage pour toi parce que c'est pas vrai. Comme tout homme qui essaie de s'imposer aux femmes, plus t'en fais, plus tu te cales. Et plus tu nous cales, nous autres les gars, face aux femmes. (...)

Mais nous, on voit ton jeu. On croit Chantal quand elle témoigne que t'es le gars à fesser sur une femme, sur une femme enceinte. T'es le genre de gars à aller jusqu'au viol tellement t'es trop lâche pour changer un



peu, pour devenir aimable. La fille qui t'a dit non devant l'autel, elle a fait le meilleur coup de sa vie et on espère que Chantal va échapper elle aussi à ton viol juridique. Comme ça, si tu tiens vraiment à finir en "première page d'Allo Police", ce sera tout seul comme un grand bébé gâté... Regarde-toi un peu, Jean-Guy! À 25 ans, tu fais encore le jeu de bonhommes qui en ont 60. Comprends donc qu'ils vont finir par te laisser tomber, tout comme ils ont lâché Reggie Chartrand et Pierre Lacroix quand ils n'ont plus eu besoin d'eux. On les regarde te promener en beau "suit" blanc d'un presbytère à l'autre, on a honte de te voir t'emmêler dans tes phrases, te contredire

pour mieux suivre leurs conseils. Ils te menacent déjà de te couper les fonds si tu continues à dire que t'es pas contre tout avortement. (Peut-être es-tu favorable quand ça fait l'affaire du père?) Combien coûte ton silence, Jean-Guy? Combien vaut ta fierté? Ça coûte des "bidous" aller en Cour suprême. Tes amis du lobby anti-choix nord-américain gaspillent en une journée ce que ça prendrait à des gars comme nous au moins cinq ans à économiser, juste pour afficher à pleine page de journaux leur propagande hypocrite... Franchement, Jean-Guy, tu te tiens avec du drôle de monde! (...)

Apprends donc à te tenir debout, Jean-Guy. T'es pas le premier gars à vivre une rupture. On a tous vécu ça: la peine, la colère, l'envie de s'imposer à l'autre, celle de "se venger". Certains d'entre nous ont le courage d'avalier la pilule, de prendre leur part de responsabilités, d'essayer de se changer. Toi, tu mets tout sur le dos des femmes, tu les trahis et tu nous trahis avec en "stoolant" Chantal aux curés et à la justice. (...)

"If you love somebody, set them free."

Fernand Boucher,
Pierre Côté,
Martin Dufresne,
Jacques Saintonge
et beaucoup d'autres
hommes d'ici.

Collectif masculin contre le sexisme
Montréal, Québec

VOLUME XXXVIII - numéro 221

Vie Ouvrière. Revue fondée en 1951, publiée en collaboration avec la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), le Mouvement des Travailleurs Chrétiens (MTC) et le Centre de Pastorale en Milieu Ouvrier (CPMO). Ses prises de positions éditoriales n'impliquent cependant pas ces organisations. Les articles n'engagent que leur auteur-e.

Directeur: Gilles Dugal. **Conseil de direction:** Jean-François Aubin, Esther Champagne, Guy Desmarais, François Gervais, Louise Lafortune. **Rédacteur et rédactrice en chef:** Myriame El Yamani et Jean Robitaille. **Comptabilité, abonnements et traitement de texte:** Yolande Hébert-Azar et Josée Beaudry.

Comité de rédaction: Nicole Brunet, Jean-Guy Casaubon, Isabelle Drolet, Claude Hardy, Johanne Léveillé, Monique Tremblay, Pierre Vallières.

Membres des sous-comités, Vivre en '89, En mouvements, Église, International et collaborations régulières: Nicole Brais, Laurier Caron, Jacinthe Chicoine, Martine D'Amours, Louise Desmarais, Josée Desrosiers, Danielle Forest, Kenneth George, François Gervais, Claude Hardy, Jean-Guy Lacoursière, Diane Lalancette, Henri Lamoureux, Fabien Leboeuf, Lucie Lépine, Jean Ménard, Jean-Hugues Roy, François Saillant, Élyse Tremblay, Pierre Viau.

Graphisme et montage: Folio et Garetti. **Bande dessinée:** Vivian Labrie. **Imprimerie:** Payette et Simms. **Composition linotronique:** Typo Express. **Distribution:** Diffusion Parallèle, tél. (514) 525-2513. **Parution:** (8 numéros) **Abonnement régulier:** 18\$/an ou 32\$/2ans, **de soutien:** 25\$/an, **étudiant ou sans emploi:** 13\$/an, **à l'étranger:** 23\$, **par avion à l'étranger:** 30\$. **Parution:** n°221 au mois de nov.-déc.

Références: Les articles de la revue *Vie Ouvrière* sont répertoriés dans le répertoire analytique d'articles de revues (Points de repère). Dépôt légal à Ottawa et à la Bibliothèque nationale du Québec ISSN 0229-3803. Courrier de deuxième classe, enregistrement n° 0220.

Revue *Vie Ouvrière*, 1212 Panet, Montréal, Qc. H2L 2Y7. Tél: (514) 523-5998.

LE DROIT DE GRÈVE AU BLOC OPÉRATEUR

par Jean ROBITAILLE

Rappelez-vous, il y a quelques semaines à peine, la campagne électorale envahissait nos vies et animait de passionnants débats! Comment? Terme cette campagne?... En effet, plus terne que ça, tu meurs!

Heureusement, le voyage transatlantique (aller-retour) de nos BPC, la contamination au plomb à St-Jean et les grèves dans le secteur public ont mobilisé tout autrement notre attention. De brillants éditorialistes s'en sont même scandalisés. N'était-ce pas incroyable que de tels enjeux fassent les manchettes et relèguent au second plan le déroulement d'un si noble exercice démocratique?

Les conditions de travail des employés de l'État, la qualité de l'éducation, des soins de santé et des services sociaux ou même la destruction de la vie sur notre planète, *bof*, voilà des "causes" bien futiles à côté des perspectives de développement économique que nous promettent nos leaders politiques en échange de notre croix. Mais justement, on ne nous dit jamais qui devra porter cette croix.

Après les malades, l'État pris en otage

Les syndicats auraient pris le gouvernement en otage. Là encore, de brillants éditorialistes (oui, toujours les mêmes qui endossent aveuglément les thèses gouvernementales) s'indignaient. Les grèves paralysaient le Québec, et celles qui étaient "illégalles" encore plus, semblait-on dire. "Ces grèves sont déclenchées à un moment où le gouvernement se trouve sans arme pour riposter". Holà!, il y a des gens qui oublient la loi 160 que le gouvernement libéral avait eu "la prévoyance" d'adopter en début de mandat. Deux jours de salaire perdus pour chaque jour de grève, une année d'ancienneté qui disparaît à chaque jour, de lourdes amendes pour les syndicats et la prison pour les leaders syndicales, des pénalités de trois mois de non-perception des cotisations syndicales imposées quotidiennement, voilà pourtant des arguments massue pour des syndiqué-e-s et leurs syndicats qui risquent ainsi la faillite personnelle et collective.

Le gouvernement aurait sûrement préféré une attitude plus conciliante de la part des syndicats. En effet, pourquoi n'auraient-ils pas tous accepté comme la direction syndicale de la FTQ l'a fait, de reconduire pour un an la convention? En échange, ils auraient bénéficié d'une augmentation salariale de 4%, assortie d'une discrète "clause-remorque" telle que concédée à la FTQ, qui garantit que les gains supérieurs à cette entente réalisés par d'autres syndicats, leur seraient consentis. Ainsi tout le monde aurait pu être à la remorque l'un de l'autre en attente d'un mouvement qui ne vient jamais.

Mais ce n'est pas la stratégie que la majorité des employé-e-s de l'État ont privilégiée. Malgré des sanctions répressives très fortes, plus d'une centaine de milliers d'entre-eux ont décidé de défier la loi 37 (celle-là adoptée par le PQ en fin de mandat) qui rend fort difficile l'exercice légal de la grève, en particulier dans les services de santé. On exige en effet dans ce secteur que 90% des services soient assurés, ce qui équivaut à un taux plus important que les services habituellement accordés la fin de semaine.

Grève générale, il y a donc eu. Et que s'est-il passé? Au moment d'écrire ces lignes (fin septembre), le conflit général entre l'ensemble des syndiqué-e-s et l'État n'est pas réglé. Examinons plutôt le cas d'une entente qui est conclue. La Fédération des infirmières et infirmiers du Québec menait la lutte depuis déjà près d'un an. Après avoir sensibilisé l'opinion publique, la FIIQ entreprenait le printemps dernier des moyens de pressions: fini le temps supplémentaire! D'un coup, tout le système était profondément perturbé, montrant bien l'absurde d'une mécanique gestionnaire, construite sur l'usage régulier de mesures exceptionnelles. Durant plusieurs mois, c'est par milliers qu'on pouvait compter les lits fermés dans les hôpitaux du Québec. Notre système de santé, déjà mal en point, était au bord du cataclysme. Et le gouvernement ne bougeait toujours pas. Puis vint la première grève générale de quelques jours à la fin juin qui permit un déblocage du conflit. Une deuxième grève d'une semaine cette

fois-ci, au début septembre, allait provoquer un formidable débat social sur le sort qu'on voulait réserver aux infirmières. La pression syndicale et l'appui considérable de l'opinion publique aux infirmières en "grève illégale" forçaient le gouvernement à négocier sérieusement et à trouver une solution équitable à ce conflit.

Quelles conséquences l'usage du droit de grève a-t-il eu? Bien sûr, les soins de santé ont été perturbés. Les tensions psychologiques pour le personnel restant comme pour les grévistes furent aussi difficiles à assumer. Mais surtout, on doit reconnaître que le recours à la grève générale a permis de débloquent et de trouver une solution rapide à un conflit qui perdurait et qui affectait gravement la qualité de notre système de santé. Paradoxalement, face à l'image qu'on présente habituellement, la grève aura constitué l'élément déterminant pour négocier honorablement une solution à ce conflit.

La population québécoise bien plus que nos brillants éditorialistes, l'aura compris.

Oui, le régime de négociation dans le secteur public doit être révisé, mais non pas en vue d'éliminer le droit de grève. Non, l'appui massif de la majorité de la population au personnel des services de santé en grève illégale indique clairement que l'on juge impertinente l'action répressive à l'égard du droit de grève. Les lois régissant le régime de négociation doivent être modifiées afin que les grèves aujourd'hui contraintes à l'illégalité et sévèrement réprimées, puissent de nouveau avoir lieu en toute légalité.

À l'heure où le taux de syndicalisation progresse au Québec, le droit de grève ne doit pas être remis en cause. Il demeure un outil efficace. Il force le gouvernement à s'engager dans la voie du partage de la croissance économique. À maintes reprises, il a été démontré que des gains syndicaux avaient un effet d'entraînement permettant de bonifier globalement les conditions de travail dans l'ensemble du Québec. Les gains réalisés cette fois-ci en matière d'équité salariale en seront probablement une nouvelle preuve.

La reconnaissance et la défense du droit de grève sont des enjeux de nature hautement politique. La Cour suprême l'a d'ailleurs dit, on ne peut pas compter sur elle pour le garantir.

L'important débat social qui a eu cours au moment du conflit entre l'État et les infirmières et la solidarité qui s'en est dégagée représentent tout autant que nos petites croix, un geste profondément politique et démocratique de nature à garantir ce droit. ■



Photo RENE BEAULIEU



Entrevue avec Claude LAPORTE,
président du syndicat de Voyageur

QUAND ÇA NE ROULE PLUS DU TOUT

La grève dure depuis plus de seize mois. La répression policière et judiciaire affecte sérieusement le moral des troupes syndicales. La négociation n'aboutit à rien de bon. Les journaux n'en parlent plus; le conflit s'enlise.

Claude Laporte est président du syndicat des employés du terminus Voyageur. Selon lui, le conflit de travail est de nature hautement politique. En effet, Paul Martin, propriétaire de l'entreprise Voyageur, risque fort bien de se retrouver d'ici quelques années à la tête du gouvernement canadien. Actuel député libéral du comté de Ste-Anne, Paul Martin est le candidat pressenti par les milieux d'affaires pour faire la lutte à Jean Chrétien à la chefferie du Parti libéral. Paul Martin doit donc faire la preuve dès aujourd'hui qu'il sait mater les syndicats, même les plus combatifs.

Alors que le propriétaire de Voyageur prépare sa campagne au "leadership", le président du syndicat des employés du terminus Voyageur arpente régulièrement les couloirs du Palais de justice et se prépare à passer quelques fins de semaine à l'ombre. La justice canadienne a fait son oeuvre!

Claude Laporte est tout de même déterminé à continuer la bataille, fort de la cohésion du syndicat et de l'appui de ses membres. Quoique les derniers mois aient été éprouvants - en particulier à cause de relations difficiles entre leur syndicat et la CSN-, c'est un homme serein que nous avons rencontré.

Propos recueillis par Jean ROBITAILLE

Vie Ouvrière: Vous êtes en grève depuis le 10 juin 1988. Au départ, vous attendiez-vous à un conflit aussi long?

Claude Laporte: Honnêtement, je pense qu'on ne s'attendait pas à une lutte aussi longue. On prévoyait une lutte assez dure, relativement longue, pouvant aller de six à neuf mois. Lorsque j'en ai discuté avec mon épouse, on avait même pris des dispositions pour un an.

Mais l'employeur bloque consciemment et systématiquement la négociation. D'ailleurs, le Conseil canadien des relations de travail vient de le reconnaître formellement en condamnant Voyageur pour avoir pratiqué une politique de négociation de mauvaise foi dans le dossier des employés de bureau.

D'autre part, si le conflit perdure tant, c'est aussi parce que l'entreprise peut continuer à rouler en embauchant des "scabs". La nature des opérations de Voyageur, comme transporteur inter-provincial, lui octroie une charte fédérale d'entreprise. Comme syndicat de cette entreprise nous sommes donc soumis à une accréditation relevant des lois fédérales qui permettent l'embauche de briseurs de grève. L'entreprise roule donc toujours malgré des pertes certaines. Le conflit s'éternise et la présence de "scabs" crée passablement d'agressivité sur les lignes de piquetage.

Tous ces problèmes couvent depuis quelques années. C'est sous le deuxième mandat du P.Q. qu'on a commencé à parler sérieusement de déréglementation dans le transport. À ce moment là, Paul Martin a demandé à nous rencontrer. Il nous a dit que ça n'allait pas dans le transport, qu'il perdait de l'argent. Il voulait récupérer ces pertes dans nos conventions collectives. Il nous a alors averti: "Va falloir fouiller dans vos conventions. On n'ose pas vous dire où parce qu'on ne voudrait pas vous insulter mais si vous avez des idées, amenez-les!"

V.O.: Vous avez été personnellement arrêté à plusieurs reprises au cours de ce conflit. Pourquoi selon vous, l'employeur a-t-il exercé une telle répression?

C.L.: Depuis le début, il y a beaucoup d'agressivité dans le conflit. Il y a quatre unités syndicales représentant différents secteurs d'emplois chez Voyageur. Dans notre cas, il y a eu une quantité incroyable d'arrestations. Pour ce qui est des trois autres unités syndicales, l'employeur a plutôt procédé par voie d'injonction pour limiter leurs moyens de pression.

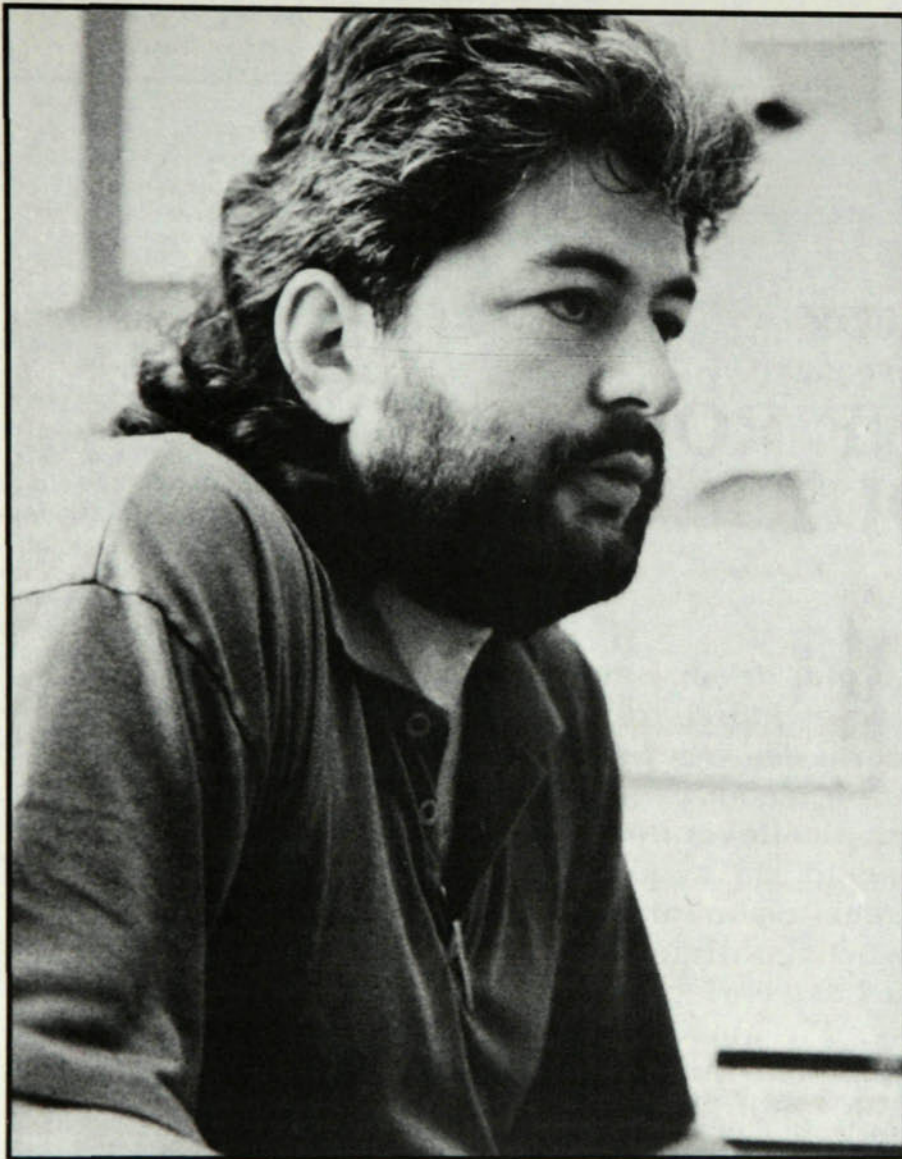


Photo: RENÉ BEAULIEU

Les arrestations et les chefs d'accusations portés contre nous sont la plupart du temps bien arbitraires. Un jour, on a décidé d'organiser un "sit-in" dans le terminus pour publier notre lutte. Nous étions une quarantaine à y participer. Les policiers de la communauté urbaine avec la collaboration du directeur de la police de Voyageur ont vérifié si tout était bien sous contrôle à l'intérieur du terminus où l'on se trouvait. Puis là, ils ont décidé d'arrêter 19 personnes qui faisaient une ligne de piquetage sur le trottoir à l'extérieur pour "refus de circuler" parce que ces gens regardaient par la vitrine ce qui se passait en dedans. Pour la plupart, ces gens avaient justement évité de participer au "sit-in" afin de ne pas risquer une arrestation.

À une autre occasion, je me suis engueulé sur le trottoir avec un policier de Voyageur et un "scab". À cause de cela, on m'accuse de voies de fait!

Il y a 25 personnes de notre syndicat qui font l'objet de poursuites. Personnellement, on a porté six accusations contre moi, allant

du simple méfait jusqu'à l'enlèvement, la séquestration et les voies de fait.

Je dois donc avouer que la justice telle qu'on l'entend dans ce cas là, n'a plus tellement de valeur à mes yeux.

QUELLE JUSTICE?

Depuis que je suis tout petit, j'ai toujours eu une confiance et un respect dans la moyenne envers la justice et la police de notre pays, en me disant qu'il s'agissait de bonnes institutions mais qu'il valait mieux ne pas être pris dedans parce qu'on ne sait jamais ce qui peut arriver.

Et bien aujourd'hui, c'est clair. Non, je ne confierais jamais rien entre les mains de la justice. Je suis en appel sur une des causes où j'ai été jugé pour avoir proféré des menaces de mort. Je n'avais jamais parlé à ce "scab". Pourtant, dans sa première déposition à l'enquête préliminaire, ce type a déclaré que je me dirigeais seul vers lui, en courant et en lui criant des menaces.

Au procès, lors de sa deuxième déposition, il a affirmé que je n'étais plus seul mais avec un compagnon, que je m'approchais de lui en marchant et que je n'avais pas crié mais que j'avais proféré des menaces qui n'étaient d'ailleurs plus les mêmes que celles de l'enquête préliminaire.

Et bien, malgré toutes ces contradictions mettant en doute son témoignage, je suis sorti de là et le juge m'avait reconnu coupable. Ce juge nous a dit: "*Que vous ayez couru ou non, que vous étiez seul ou non, que vous ayez crié ou non, moi je pense que vous l'avez menacé!*" Après des expériences comme ça, l'administration de la justice en prend un coup.

Voyageur a exagéré et abusé des portes qui lui étaient ouvertes pour faire appel aux forces policières. De notre côté, quand on a porté plainte parce que des camions fonçaient sur des lignes de piquetage ou quand un chauffeur a attaqué un de nos militants devant plusieurs témoins, les policiers se sont contentés de faire un rapport et il n'y a jamais eu de suite.

On est bien forcé de constater malgré toute la rancoeur et l'agressivité qu'on a contre Voyageur, qu'on n'est pas de taille devant la justice dans ce type de cause. Voyageur possède les appuis et les pouvoirs qu'il faut dans le système policier et judiciaire pour nous écraser.

Je vous avouerai que si je continue à dire à mes enfants pour l'instant: "*si tu as un problème, tu peux aller voir un policier, il va t'aider, c'est une personne gentille*", c'est uniquement parce qu'ils sont encore bien jeunes. Mais lorsqu'ils vont vieillir, mon discours va changer.

V.O.: Ce n'est jamais très bien vu d'être arrêté, poursuivi en justice, mis en prison. Comment assumez-vous cela?

C.L.: Très bien. Si j'avais été arrêté pour un vol ou pour de la violence gratuite, je me serais peut-être senti plus mal et ce serait sûrement justifié que ce soit mal perçu par la société et par ma famille.

Mais je ne suis pas gêné du fait d'être arrêté pour des convictions syndicales ou politiques dans la mesure où cela résulte d'actions posées qui ne nuisent à peu près en rien à l'intégrité des gens. Je pense que notre cause est juste et je n'ai pas honte de ces arrestations. Des passagers ont pu être incommodés par des délais ou des horaires perturbés à la suite de nos actions mais ils n'ont pas été molestés. Si je ne nuis pas à l'intégrité de mon prochain, je pense qu'il n'a pas à chercher à me culpabiliser.

D'autre part, à l'intérieur de ma famille, j'ai été très franc avec mes enfants. Je les ai appelés de la prison. Ils savent quand je me rends au Palais de justice et je ne leur dirai pas que j'ai des congrès à Québec si jamais on m'impose des fins de semaine en prison.

Par contre, il est bien évident qu'un conflit comme le nôtre est bien difficile à vivre pour

la plupart des couples et des familles. Et pas seulement à cause du problème de la répression. Chez nous, ça se vit assez bien parce que mon épouse est toujours informée du déroulement du conflit. Mais il y a d'autres cas où il s'exerce des pressions familiales énormes pour lâcher la "job" et aller travailler ailleurs ou bien pour accepter les offres patronales.

C'est aussi très difficile d'expliquer aux enfants qu'on va devoir faire des sacrifices et qu'ils ne pourront pas avoir tout ce qu'on avait l'habitude de leur procurer.

V.O.: Ce conflit de travail est dans l'impasse. Croyez-vous qu'on pourra bientôt lui trouver un issue favorable?

C.L.: Je n'ai pas vraiment beaucoup d'espoir à court terme. Voyageur roule et pourrait continuer à rouler comme ça pendant un long moment. Mais il y a peut-être deux choses qui peuvent faire évoluer la situation.

Premièrement on l'a déjà dit, Paul Martin essaie de se faire du capital politique dans ce dossier. Mais on peut aussi tenter de retourner cette situation à notre avantage. Ainsi dans les prochaines semaines, quand il amorcera officiellement sa campagne au leadership, il a l'assurance que nous allons le talonner. Nous serons très présents et très actifs partout où l'on sera capable de le suivre. On va tenter de nuire à sa campagne autant qu'on le pourra.

On espère que cela constituera une pression suffisante sur lui pour qu'il ordonne à son monde d'entreprendre des démarches sérieuses pour régler ce conflit.

Deuxièmement, on pourrait utiliser la voie légale pour forcer Voyageur à négocier de bonne foi. On pourrait demander au médiateur de faire rapport et de présenter des recommandations. Peut-être bien aussi que le Conseil canadien des relations de travail pourrait "mettre ses culottes" et forcer la négociation, imposer des redressements et décréter un ultimatum de deux mois par exemple pour arriver à une entente.

Je vois donc deux issues possibles: les pressions politiques et la voie légale.

V.O.: Votre syndicat est affilié à la CSN. Vos relations avec la CSN ont été assez difficiles. Pourquoi?

C.L.: Je ne serai pas hypocrite. Précisons d'abord que nous devons évaluer nos relations avec trois instances différentes de la CSN: le Conseil central de Montréal (CCM), la Fédération des employés de services publics (FESP) et l'exécutif de la CSN.

Avec le Conseil central, rassurons tout le monde, nous avons eu de très bons rapports. Leur travail de solidarité a été excellent et nous avons reçu tout l'appui qu'il nous fallait, et même plus.

Pour ce qui est des deux autres instances, les relations ont été beaucoup plus difficiles. Les plus anciens de notre syndicat nous avaient avertis dès le début de la grève. "Vous

verrez, vous allez devoir vous battre bien plus contre la Fédération que contre Voyageur".

Et malheureusement, il est vrai que certains jours, nos militants avaient bien plus le goût d'aller manifester dans les bureaux de la CSN que devant le terminus.

Dans cette lutte, on n'affrontait pas seulement Voyageur; nous faisons face à deux adversaires.

FLASHES EN CONFLIT

- Voyageur a décidé de sabrer dans les dépenses. Ainsi pour amorcer la négociation, l'employeur a proposé des réductions de l'ordre de 27 à 30% dans la convention collective.

L'heure de repas payée était coupée et on amputait de 10% les salaires. Toutes les journées de maladies (10) disparaissaient et on enlevait deux journées fériés. Mais surtout, Voyageur cherchait à introduire l'embauche d'employés temporaires pour les périodes de pointe. Ces employés non syndiqués ne bénéficieraient pas des mêmes conditions de travail que les autres.

- Le principal problème rencontré par les syndicats dans le cas des employés temporaires, c'est que ceux-ci deviennent des employés temporaires sur une base permanente. On institue ainsi une sous-classe d'emploi moins bien payée, sans sécurité ni fonds de pension.

- Les demandes syndicales quant à elles, touchaient davantage des aspects opérationnels de l'organisation du travail. Par exemple, on demandait de pouvoir travailler selon un plan quinquennal, c'est-à-dire, travailler pendant quatre ans à 80% du salaire afin de prendre en sabbatique la cinquième année tout en étant payé à 80%.

Je veux bien nuancer cette évaluation au sujet de l'exécutif de la CSN puisque l'information qu'il recevait dans ce dossier provenait essentiellement des conseillers de la Fédération.

On a demandé sans trop de succès à Gérard Larose de s'impliquer directement et publiquement dans ce conflit pour dénoncer l'attitude de Voyageur. La CSN me semble souffrir d'un traumatisme depuis l'histoire du Manoir Richelieu. À la Fédération, les gens

semblent prendre Gérard Larose pour un crétin qu'ils veulent tous surprotéger. Peut-être qu'il a fait une erreur dans ses déclarations dans le dossier du Manoir Richelieu. Si oui et s'ils jugent qu'il n'a plus de crédibilité, qu'ils le débarquent, ou bien, qu'ils le laissent opérer en considérant que même s'il a fait une erreur, il peut quand même faire du bon travail.

Nos critiques à l'égard de la Fédération portent principalement sur deux aspects.

La Fédération ne cherche pas simplement à nous conseiller sur la manière de gérer ce conflit, elle veut aussi décider à notre place.

La Fédération a des politiques budgétaires de négociations regroupées de toutes les unités syndicales d'un même employeur. Nous au début, on a dit: "Bon ça va, on peut essayer ça; c'est important tout l'aspect de la solidarité". Mais on s'est aperçu assez rapidement que ça nous conduisait à accepter des reculs sur notre convention et que ça faisait le jeu de l'employeur parce qu'on était en train de négocier à la baisse.

À la CSN, il nous est enseigné que ce sont les syndicats locaux qui décident et qui dirigent. Mais on a découvert à l'intérieur de ce conflit que ça ne se passe pas comme ça.

C'est encore la meilleure structure syndicale que je connaisse. Mais quand on arrive dans le concret, on retrouve des gens qui font des "jobs" d'administration, qui sont bien loin de la base et qui ne comprennent pas les positions de principe qu'on désire respecter.

Une deuxième chose qui nous gêne, c'est que depuis le début du conflit, la Fédération et l'exécutif ont toujours adopté les chemins que Voyageur voulait bien nous offrir.

De notre côté, on s'est toujours refusé à cela. Bien sûr, on n'est pas en position de force comme Voyageur mais il y a des choses qu'on n'est pas obligé d'accepter.

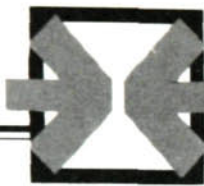
J'ai l'impression que la Fédération est "tannée" de ce conflit là et qu'elle est prête à régler à n'importe quel prix.

V.O.: La population manifeste rarement de nos jours de la sympathie à l'égard de conflits comme le vôtre. N'est-ce pas un peu frustrant?

C.L.: Je pense que ça s'explique par le fait que le coût de la vie est très élevé. Le travail devient le centre de ta vie et tu n'as plus le temps de t'arrêter pour réfléchir à tout ce qui se passe autour de toi. Tu travailles le plus possible pour te payer ton petit confort et tu ne veux surtout pas le mettre en péril.

Je me rappelle que lorsqu'on était sollicité par la CSN il y a quelques années pour aller se solidariser avec des gens en lutte à un coin de rue, on n'y allait pas toujours. J'espère que ce conflit nous aura transformé.

Même l'appui des autres syndicats à notre lutte est limité. En congrès, ils prononcent des grands discours de solidarité puis nous envoient des chèques pour nous soutenir. Mais ce qu'on ne réussit pas à obtenir, c'est le boycott de Voyageur par leurs membres. ■



LE COUP DE FORCE DE JEAN-PAUL II

par Pierre VALLIÈRES

En créant de toutes pièces, le premier mars dernier, un serment d'obéissance et de fidélité aux enseignements du "magistère sacré", Jean-Paul II a clairement manifesté son intention de réduire au silence l'ensemble des forces progressistes engagées, depuis le dernier concile, dans la définition de nouvelles avenues pour la pensée morale, l'éthique, l'action sociale et politique, la culture, la recherche scientifique, etc. Le serment est désormais exigé de toute personne - pasteur, théologien, éducateur, animateur, clerc ou laïque - "exerçant une fonction au nom de l'Église"

Ce faisant, la haute hiérarchie catholique tourne carrément le dos à l'esprit de Vatican II, notamment quant à la reconnaissance par l'Église de la liberté de conscience et des autres libertés qui en découlent: liberté d'action, de pensée, de recherche, d'expression, etc.

Curieusement, la création par Jean-Paul II de ce "serment de fidélité", aussi impérieux qu'inédit, a été ignorée par la presse québécoise. Pourtant ce dernier coup de force vient s'ajouter à une série d'événements inquiétants qui, tous, ont trait au processus autoritaire de remise en ordre des "mal-pensants" et des "mal-agissants" dans chacune des régions de l'Église, y compris le Québec.

La condamnation à mort de Salman Rushdie par l'ex-chef politico-religieux de l'Iran a fait, à juste titre, couler beaucoup d'encre. La répression idéologique et politique qui s'abat à l'heure actuelle sur de nombreux théologiens ouvertement progressistes (Boff, Valadier, etc.), ainsi que sur des évêques engagés socialement (Arns, Casaldaliga, Gaijot, etc.), n'est pas moins grave, quant au fond, que celle par laquelle certains Musulmans entendent imposer leur foi aux "incroyants".

Lorsqu'un cardinal romain, en l'occurrence Mgr Sebastiano Baggio, qualifie pu-



Le cardinal Arnst. Photo: DÉVELOPPEMENT ET PAIX

bliquement d'"hérétiques" les 175 théologiens allemands qui ont signé la déclaration de Cologne et dénoncé vigoureusement "l'abus de pouvoir du pape sur la doctrine de l'Église", c'est que la chasse aux sorcières est bel et bien, une fois de plus, lancée.⁽¹⁾

L'intolérance, où qu'elle se développe, doit être combattue. Les médias québécois ont tort de négliger la résurgence au Vatican des méthodes musclées de censure et de contrainte, sous le prétexte fallacieux que la crise que traverse présentement le catholicisme romain serait une "affaire intérieure" au monde ecclésial et par conséquent "indifférente" à la société civile. Après tout, la hiérarchie catholique n'aime-t-elle pas rappeler aux "siens" que l'Église n'est pas et ne sera jamais une démocratie?

Qu'importe que la hiérarchie définisse ou non l'institution comme démocratique - les multinationales non plus ne sont pas démocratiques - les turbulences politiques qui secouent présentement le monde catholique ont la même importance pour la société que

celles qui font bouger l'Islam ou le communisme. Les médias québécois auraient intérêt à y regarder de plus près, surtout en ce moment où les intégrismes à visage religieux refont surface un peu partout.

LES CIBLES DE JEAN-PAUL II

Que vise au juste la remise en ordre commandée par Jean-Paul II? Il ne fait aucun doute que cette entreprise est principalement dirigée contre **tous les catholiques engagés**, et pas seulement quelques théologiens et pasteurs progressistes, **qui se battent pour la vérité, la liberté et la justice aux côtés des plus pauvres**, que ce soit dans les pays du Tiers-Monde ou dans les sociétés de plus en plus duales, "cassées en deux", du monde industrialisé.

Pour commencer, il y a eu, ces dernières années, les nombreuses nominations d'évêques prononcées par Jean-Paul II, systématiquement contre les avis pourtant clairs et démocratiques des milieux concernés, en

PROFESSION DE FOI *

Moi _____ avec une foi inébranlable, crois et professe tout ce qui est contenu dans le Symbole de la Foi, dans son ensemble ou séparément, à savoir:

Je crois en un seul Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, de l'univers visible et invisible, je crois en un seul Seigneur, Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu, né du Père avant tous les siècles: il est Dieu né de Dieu, lumière, née de la lumière, vrai Dieu, né du vrai Dieu, engendré, non pas créé, de même nature que le Père; par lui tout a été fait. Pour nous les hommes, et pour notre salut, il descendit du ciel; par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie, il s'est fait homme. Crucifié pour nous sous Ponce Pilate, il souffrit sa passion et fut mis au tombeau. Il ressuscita le troisième jour, conformément aux Écritures, et il monta au ciel, il est assis à la droite du Père. Il reviendra dans la gloire, pour juger les vivants et les morts; et son règne n'aura pas de fin. Je crois en l'Esprit Saint, qui est le Seigneur et qui donne la vie; il procède du Père et du Fils; avec le Père et le Fils, il reçoit même adoration et même gloire: il a parlé par les prophètes. Je crois en l'Église, une, sainte, catholique et apostolique. Je reconnais un seul baptême pour le pardon des péchés. J'attends la résurrection des morts, et la vie du monde à venir. Amen.

Avec une foi inébranlable, je crois aussi à tout ce qui est contenu ou transmis dans la parole de Dieu, et à tout ce qui est proposé par l'Église pour être cru comme divinement révélé, que ce soit par un jugement solennel ou par un magistère ordinaire et universel.

J'embrasse aussi fermement et retiens pour vrai tout ce qui concerne la doctrine de la foi ou la morale et est proposé par cette même doctrine de façon définitive.

Tout particulièrement avec un respect religieux de la volonté et de l'intellect, j'adhère aux doctrines énoncées par le Pontife Romain ou par le Collège des Évêques lorsqu'ils exercent le magistère authentique, même s'ils n'entendent pas les proclamer par un acte définitif.

** Traduction des textes de la profession de foi et du serment de fidélité, qui sont entrées en vigueur le 1er mars 1989, et qui ont été publiées en français dans le numéro dix de l'Osservatore Romano, du 7 mars 1989, p. 11*



SERMENT DE FIDÉLITÉ * DANS L'EXERCICE D'UNE FONCTION AU NOM DE L'ÉGLISE

Moi _____ dans l'exercice de la fonction _____ promets de rester toujours en communion avec l'Église catholique, que ce soit en paroles, ou dans mon comportement.

Avec diligence et fidélité extrêmes, j'accomplirai les devoirs auxquels je suis tenu envers l'Église universelle et particulière, où je suis appelé à exercer mon service selon les prescriptions du droit.

Dans l'exercice de la fonction qui m'est confiée au nom de l'Église, je conserverai intègre, je transmettrai fidèlement et j'illustrerai le dépôt de la foi; j'éviterai donc toute doctrine qui soit contraire à celui-ci.

Je suivrai et promouvrai la discipline commune de toute l'Église et l'observance de toutes les lois ecclésiastiques, j'observerai surtout celles qui sont contenues dans le Code de Droit canonique

Je suivrai, avec une obéissance chrétienne, ce que les Pasteurs sacrés déclarent en tant que docteurs authentiques et maîtres de la foi, ou ce qu'ils établissent en tant que recteurs de l'Église, en outre, j'offrirai fidèlement mon aide aux évêques diocésains, afin que l'action apostolique, à exercer au nom de l'Église et sur son mandat, soit réalisée dans la communion de l'Église elle-même.

Que Dieu m'aide, ainsi que les saints Évangiles de Dieu que je touche de mes mains.

(Les variations des paragraphes quatre et cinq des formules de serment doivent être utilisées par les fidèles dont il est question au canon 833, n.8)

Je promouvrai la discipline commune de toute l'Église et je solliciterai l'observance de toutes les lois ecclésiastiques, surtout celles qui sont contenues dans le Code de Droit canonique

Je suivrai, avec une obéissance chrétienne, ce que les Pasteurs sacrés déclarent en tant que docteurs authentiques et maîtres de la loi, ou ce qu'ils établissent en tant que recteurs de l'Église en outre, je me mettrai volontiers au service des évêques diocésains, afin que l'action apostolique, à exercer au nom de l'Église et sur son mandat, préserve la nature et le but de mon institut, et soit réalisée dans la communion de l'Église elle-même.

Europe, en Amérique latine, au Québec, etc.

Et puis il y a eu, souvent par supérieur religieux ("général" ou "provincial") interposé, la réduction au silence de nombreux théologiens, la multiplication de dénonciations anonymes, les campagnes de diffamation, les congédiements brutaux, tel récemment celui de Paul Valadier, le brillant directeur de la revue *Études*, dont le livre *L'Église en procès* (1987) a été très mal reçu à Rome.

Dans le même temps, les frontières de certains diocèses, comme celui du cardinal Arns au Brésil, étaient savamment "redécoupées" pour réduire l'influence de pasteurs jugés trop contestataires ou innovateurs!

Une autre offensive, la plus virulente peut-être, a été dirigée contre les théologiens qui, aux États-Unis, en Hollande et en Allemagne

notamment, remettent en cause les normes morales imposées par Paul VI dans l'encyclique *Humanae vitae*. C'est cette dernière offensive qui a d'ailleurs déclenché la fronde des théologiens allemands et inspiré les termes de la déclaration de Cologne, laquelle a depuis reçu l'appui de nombreux théologiens à travers le monde.

La déclaration, très dure envers l'autocratie papale, a précédé de peu la création par Rome de ce fameux serment de fidélité qui désormais oblige tous ceux, clercs et laïques, qui exercent une fonction au **nom de l'Église**, d'obéir sans discussion à tout "ce que les **Pasteurs sacrés** déclarent en tant que **docteurs authentiques et maîtres de la foi**, ou qu'ils établissent en tant que **recteurs de l'Église**" (Voir le texte intégral en encadré)

La "profession de foi" dont le texte précède celui du serment de fidélité précise,

quant à elle, que les doctrines de la foi ou de la morale, qui ne peuvent en aucune manière être contestées, critiquées ou désobéies, sont celles "énoncées par le pontife romain ou par le Collège des évêques lorsqu'ils exercent le magistère authentique, **même s'ils n'entendent pas les proclamer par un acte définitif!**"

Bref, Rome exige rien de moins qu'une obéissance aveugle à son ordre, une abdication complète de la volonté et du jugement à ses dictats. Et cela se passe à l'aube du troisième millénaire, à une époque où le monde, de plus en plus laïcisé, récuse les vieilles idoles et affirme la primauté des droits et libertés de la personne sur l'arbitraire des pouvoirs politiques, religieux ou économiques. À quand donc une déclaration des droits des croyants dans l'Église?

Il va sans dire que la création par Jean-

Paul II d'un serment d'obéissance et de fidélité rappelle aux historiens le douloureux épisode du "serment anti-moderniste" créé en 1907 par Pie X et qui servit, trois ans plus tard, à condamner puis à démolir le mouvement progressiste Le Sillon, fondé par Marc Sangnier.

Au début du siècle, alors que le mouvement socialiste remettait en cause les graves abus du capitalisme, dont l'exploitation de la force de travail des enfants dans les mines et les usines, Le Sillon, solidaire des luttes laïques pour la justice sociale et l'égalité politique, militait activement pour un christianisme libérateur, ouvertement engagé aux côtés des plus pauvres et des plus démunis. Il jetait les bases d'une authentique "théologie de la libération", comme on dirait aujourd'hui. Pie X, jugeant que l'engagement social du Sillon était "hérétique", mobilisa toutes les ressources du Vatican pour l'abattre.

Le même scénario risque aujourd'hui de se reproduire, cette fois à l'échelle du monde entier. En 1989, "le chapeau de l'hérésie" n'est pas porté par le "matérialisme athée" et le "modernisme pervers" mais par les diverses théologies sociales, morales ou politiques de la libération. Sont particulièrement visés les animateurs sociaux qui combattent les régimes dictatoriaux de nombreux pays du Tiers-Monde et les moralistes qui remettent en cause les normes imposées d'autorité par Paul VI dans *Humanae vitae*. Dans le cadre de cette offensive d'envergure contre

les forces de changement, le Vatican se range objectivement dans le camp de la réaction. Faut-il s'étonner que la répression politique dirigée contre des militant-e-s catholiques ait dangereusement augmenté, ces derniers temps, en Amérique latine?

L'affaire du serment de fidélité ne concerne pas seulement la liberté de pensée et d'expression dans l'Église. Elle se situe aussi dans un contexte général de lutte à la "subversion" sous toutes ses formes. Il s'agit donc d'un événement lourd d'implications qui ne peut laisser personne indifférent, surtout pas les personnes engagées dans le combat, toujours si difficile et si précaire, pour la justice et la vérité.

L'ÉTRANGE SILENCE DE L'ÉGLISE DU QUÉBEC

Je ne sais comment Jean-Paul II peut concilier l'éloquence de ses nombreux discours publics en faveur des "droits de l'homme" avec l'absolutisme de "droit divin" dont il se sert aujourd'hui pour matraquer les consciences chrétiennes et bafouer les droits élémentaires des catholiques. J'ignore également comment pareille manifestation d'intolérance religieuse peut se réclamer de l'enseignement de Jésus-Christ.

Mais ce qui me surprend encore plus, c'est le silence de l'Église du Québec. Comment une Église locale qui a connu simultanément le concile Vatican II et la Révolution

tranquille peut-elle faire le dos rond devant le dernier coup de force de Rome? Comment expliquer que tant de théologiens, de pasteurs et même de laïques engagés soient tout à coup redevenus muets?

Ce silence en dit long sur la peur et l'absence réelle d'autonomie qui semblent encore caractériser l'Église d'ici, malgré sa réputation d'Église "progressiste". Un silence troublant, qui ne constitue certainement pas un signe d'espoir. Quel contraste avec la contestation ouverte et démocratique des théologiens allemands et hollandais, saluée par plusieurs comme un signe de santé intellectuelle et de maturité sociale!

L'Église d'ici n'a-t-elle rien à répondre aux graves questions que soulève la reprise par le Vatican de méthodes de gouvernement que l'on croyait à jamais périmées? Est-elle incapable d'une protestation authentique, qui s'affirme et s'organise dans la liberté? Est-elle par avance condamnée à l'obéissance servile?

En France, **Témoignage chrétien** a donné le signal d'un profond mouvement pour rejeter fermement et définitivement les derniers assauts du "caporalisme pontifical". Qui, au Québec, enclenchera un mouvement similaire?

La liberté ne se divise pas. Elle ne peut en même temps s'affirmer dans la société civile et se nier dans l'Église. Dieu ne demande pas aux siens d'être schizophrènes. ■

(1) L'Actualité religieuse, 15 mars 1989, p.10

LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)



RÉDUISEZ VOS IMPÔTS
-80%
REER +40%

LE FONDS Créateur D'EMPLOIS

Montréal (514) 285-6400 / Québec (418) 622-3258 / Sans frais 1-800-361-7111





La dignité des personnes handicapées

par Pierre VIAU

Ol y a 14 ans, Madame Soave quittait l'Italie pour s'établir à Montréal. Elle y arrivait avec toute sa famille, dont un enfant handicapé. "C'est terrible, avoue-t-elle, d'affronter une nouvelle culture, une autre langue, de nouvelles manières de faire: s'habituer aux nouvelles poignées de porte, maîtriser le petit secret qui lève et baisse un "store" à la position voulue. De plus, il m'a fallu connaître la complexité du système des services sociaux et de la santé, particulièrement pour mon enfant handicapé".

Vivre avec une déficience physique, intellectuelle, organique, sensorielle ou avec des troubles psychiques est un défi pour tous. On peut comprendre que chez une famille immigrante, lorsque l'un des membres est une personne handicapée, il ne s'agit plus uniquement de faire face aux difficultés, dites "normales", d'adaptation à un nouveau pays. Cinq ans après son arrivée à Montréal, Madame Soave ouvrait sa maison pour une première réunion d'un groupe de Néo-Québécois, composé de personnes handicapées ou apparentées à une personne handicapée. Ce groupe est à l'origine de l'Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées du Québec (l'AMEIPHQ).

Aujourd'hui, l'AMEIPHQ compte 4 personnes engagées à plein temps et plus de 50 bénévoles. Des Néo-Québécois-es originaires de 54 pays différents recourent aux services de l'association.



Photo: JORGE GUERRA

Il y a plusieurs centaines de regroupements de personnes handicapées à travers le Québec. Mais pour les personnes handicapées appartenant aux différentes communautés culturelles, le plein accès à l'information et aux services spécialisés est entravé par de nombreuses barrières linguistiques et culturelles.

«Nous sommes encore là!»

L'association n'est pas en manque de faits quotidiens pour illustrer de telles difficultés. On parle de personnes âgées d'origine orientales profondément gênées ou même choquées de recevoir une tape à l'épaule, voulue amicale, de la part de jeunes intervenant-e-s de la santé. On souligne l'humiliation de la mère en visite au CLSC où son enfant agit comme interprète. Pour l'AMEIPHQ, les services de santé

doivent être conscients que les diverses cultures expriment la maladie et la souffrance de manière différente. À la mesure de ses moyens, l'AMEIPHQ offre des services de visites, d'accompagnements, de traduction et d'interprètes pour résoudre un peu de telles difficultés.

Pour sensibiliser et informer le public sur les problèmes particuliers d'adaptation et d'intégration, rencontrés par les personnes handicapées appartenant aux différentes communautés culturelles, l'AMEIPHQ anime une série d'émissions de télévision hebdomadaire intitulée: "Nous sommes encore là!", au câble 9, qui traite de tous les aspects de la problématique des personnes handicapées. L'association envisage également la publication d'un bulletin pour atteindre le même objectif.

Mais l'AMEIPHQ privilégie

trois dossiers dans la promotion des droits et la défense des intérêts des personnes handicapées néo-québécoises. Le premier concerne l'intégration scolaire des enfants handicapés et le droit à une éducation de qualité. Le deuxième vise une meilleure intégration des communautés culturelles dans les réseaux de la santé et des services sociaux. Il faut s'attarder sur le troisième dossier, moins connu de la population. L'AMEIPHQ entreprend une contestation judiciaire pour faire en sorte que la notion de "fardeau excessif", contenue dans l'article 19 (1) a de la loi canadienne sur l'immigration, ne soit pas appliquée aux personnes handicapées. Selon l'AMEIPHQ, cet article est en contradiction avec l'article 15 de la Charte des droits et libertés de la Constitution canadienne. Pour illustrer l'incongruité du concept de "fardeau excessif", sans parler de discrimination, l'AMEIPHQ a accumulé une série de situations toutes aussi choquantes les unes que les autres. Ainsi, une famille d'origine bolivienne, composée de quatre personnes, a obtenu le statut de résident permanent... sauf la petite fille de six ans, handicapée, qui doit renouveler annuellement son permis de séjour au pays.

Membre de plusieurs tables de concertation et/ou de coalition, l'AMEIPHQ joue un rôle essentiel dans le combat pour la dignité des personnes handicapées. Peu importe leurs origines, toutes ces personnes sont membres de la société, à part entière.

On peut rejoindre l'Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées du Québec au 91, rue St-Zotique est, Montréal, H2S 1K7, tél: 272-0680. ■



Des nouvelles de Trois-Rivières

par Jean FOREST

Les villes de Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine comptent au moins 2 regroupements: le **COMSEP** et le **RPTR**, respectivement **Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire** et **Regroupement populaire de Trois-Rivières**.

À COMSEP, une partie importante des activités est axée sur l'alphabétisation à travers le groupe "**Envol Alpha**". À l'aube de l'année internationale de l'alphabétisation en 90, on n'était pas peu fier de voir une formatrice de ce groupe, Ginette Dubuc, mériter le 1er prix de poésie du 10e concours littéraire de la Société des écrivains de la Mauricie.

Au journal local, **La Gazette populaire**, Mme Dubuc a dit pourquoi elle aimait son travail en alphabétisation:

"Nous voulons rendre plus autonomes les personnes qui ont peu ou pas de formation académique. Ces gens sont marginalisés et, par le fait même, vulnérables. C'est pourquoi notre équipe (trois permanentes et huit bénévoles) a un double but: l'alphabétisation et la conscientisation sociale afin que ces gens prennent leur vie en charge.

Pour le faire, nous procédons par thème: l'assurance-chômage, l'aide sociale, le budget, la Régie des loyers. Quand quelqu'un a de la difficulté à déchiffrer

ce qui est écrit sur son bail, il risque gros de se faire avoir..."

Une quarantaine d'hommes et de femmes ont participé aux ateliers d'écriture cette année et ont produit en équipe un journal intitulé "**Le Fouinard**". Environ la moitié d'entre eux était des déficients légers tandis que les autres étaient des immigrant-e-s.

Mettre du monde ensemble

Le Regroupement populaire, quant à lui, existe depuis sept ans maintenant et, un peu comme le fait la Corpo de Victoriaville dont nous parlions dans le dernier numéro de Vie Ouvrière, il a pour objectif premier de favoriser la localisation de ses groupes

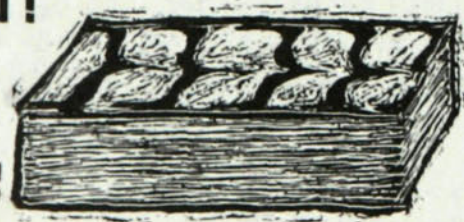
membres dans des bâtisses dont il est propriétaire.

À ce jour, neuf groupes y ont pignon sur rue et, outre le fait qu'ils soient mieux logés et plus stables, ceux-ci travaillent à se donner des services communs tel celui d'une garderie par exemple.

Mais n'est pas membre qui veut du RPTR. Il faut être un groupe populaire, c'est-à-dire être régi par un conseil d'administration élu par une assemblée générale des membres, et avoir des activités collectives qui visent à aider les gens du milieu dans la défense de leurs droits notamment.

On peut rejoindre le COMSEP au (819) 378-6963 et le RPTR au (819) 375-5902. ■

Du gâteau !



Vous faites partie du vaste mouvement communautaire du Québec et vous avez bien du mal à savoir ce qui se passe ailleurs que dans votre entourage immédiat? Voici qu'un groupe de Victoriaville vous propose un outil neuf, bien fait et utile: "**Mille-feuilles**", la revue de presse du mouvement communautaire québécois.

En soi, l'idée de revue de presse n'a rien de neuf mais **Mille-feuilles** est original parce qu'il se concentre exclusivement sur "ce qui se fait et se vit dans les organismes populaires et communautaires du Québec". Il ne répertorie donc que les articles qui traitent de ces réalités et les classent: a) selon la région de provenance, onze au total; b) selon un secteur d'intervention tel que "la condition féminine", "les jeunes", "les médias communautaires", "les communautés culturelles", "les personnes âgées", "l'environnement", "les garderies", etc. etc.

Mille-feuilles est également bien présenté: la disposition des articles dans chaque page est claire, facilitant ainsi la lecture, et le

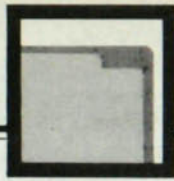
tout est assemblé dans un cahier à spirale ce qui rend la photocopie d'une page ou l'autre facile et rapide. Les deux responsables, Francine Lemay et Chantal Charest, assurent même que la présentation sera encore améliorée dans les prochains numéros.

Et il n'y a pas de doute que c'est utile. Le fait de savoir chaque mois ce qui se passe dans près de 1 300 groupes, dont 800/900 sont des groupes communautaires, ne peut que rendre service à quiconque. Bien plus, Mille-feuilles ajoutera une page "bloc-note" dans laquelle les abonné-e-s pourront annoncer certaines de leurs activités.

Et combien de ces cahiers bourrés de nouvelles des uns et des autres recevrez-vous par année lorsque vous vous serez abonné? Dix, d'environ deux cent pages chacun, pour lesquels on aura dépouillé semaine après semaine plus d'une centaine de journaux locaux.

Le prix de l'abonnement est fixé à 200\$ par année pour un groupe communautaire, à 250\$ pour un regroupement et à 300\$ pour une institution. Si cela vous paraît élevé, pensez d'abord qu'il en coûte 185\$ par mois pour un abonnement à Clip Inc. par exemple et que Radio-Canada à lui seul vient chercher pas loin de 200\$ par année dans le budget de chaque famille. Si vous voulez vraiment "prendre des nouvelles de votre monde", Mille-feuilles fait définitivement mieux et pour moins cher!

Cela vous intéresse? Adressez-vous sans tarder à **Publications Mille-feuilles**, 59, Monfette, local 235, Victoriaville, G6P 1J8. Tél.: (819) 752-5299.



DOSSIER ÉCOLOGIE

L'environnement est devenu très à la mode.

C'est l'événement à suivre.

**Pourtant la planète ne nous a pas attendu pour crier
au secours et ce, depuis fort longtemps.**

**Mais voilà que tous les experts
sortent de leurs placards pour nous bombarder de chiffres,
de dollars et d'études. Récemment, 200 experts
se réunissaient à Genève, à l'initiative
du Bureau international de l'environnement (BIE),
une organisation dépendante de la Chambre de commerce
internationale, pour nous dire que
désormais l'industrie devrait
«faire preuve de responsabilité et s'appuyer
sur les dernières technologies pour réduire
et évacuer les déchets spéciaux».**

**En plus, ils estiment que la protection et la défense de
l'environnement concernent maintenant aussi bien les États
que les industries et les consommateurs. Et on fait,
une fois de plus, appel à notre solidarité.**

**Au Québec, l'environnement est tout autant le point de mire
des médias et des politiciens. Il est vrai que l'état de santé
de la province n'est pas des plus enviables.**

**Elle est sérieusement intoxiquée par les déchets dangereux,
les bélugas souffrent de toutes sortes
de maladies, la forêt se reboise en monoculture
et certaines compagnies ne semblent pas trop se préoccuper
de la pollution. Pourtant, il existe près de 800 groupes écologistes
qui se battent pour un environnement sain.**

**Et, si la nature ne peut plus supporter notre surconsommation
et notre gaspillage, il serait grand temps de repenser
notre environnement de façon plus globale.**

Dossier préparé par Myriame El Yamani,
en collaboration avec Daniel Bélanger, Pierre Dubois,
Pierre Vallières et Jean-Pierre Wilsey.



ÉMERGENCE D'UN ÉCOLOGISME GLOBAL

par Pierre Vallières

B PC, déchets toxiques, pollution des sols et des nappes phréatiques, mort des arbres, pluies acides, effet de serre, destruction de l'ozone stratosphérique, marées noires, empoisonnements au plomb, cancers, etc. On n'a certes pas fini de parler de pollution. On l'a vu lors des récentes élections provinciales: les questions environnementales sont fort prisées sur le marché médiatique de la politique et de l'opinion publique.

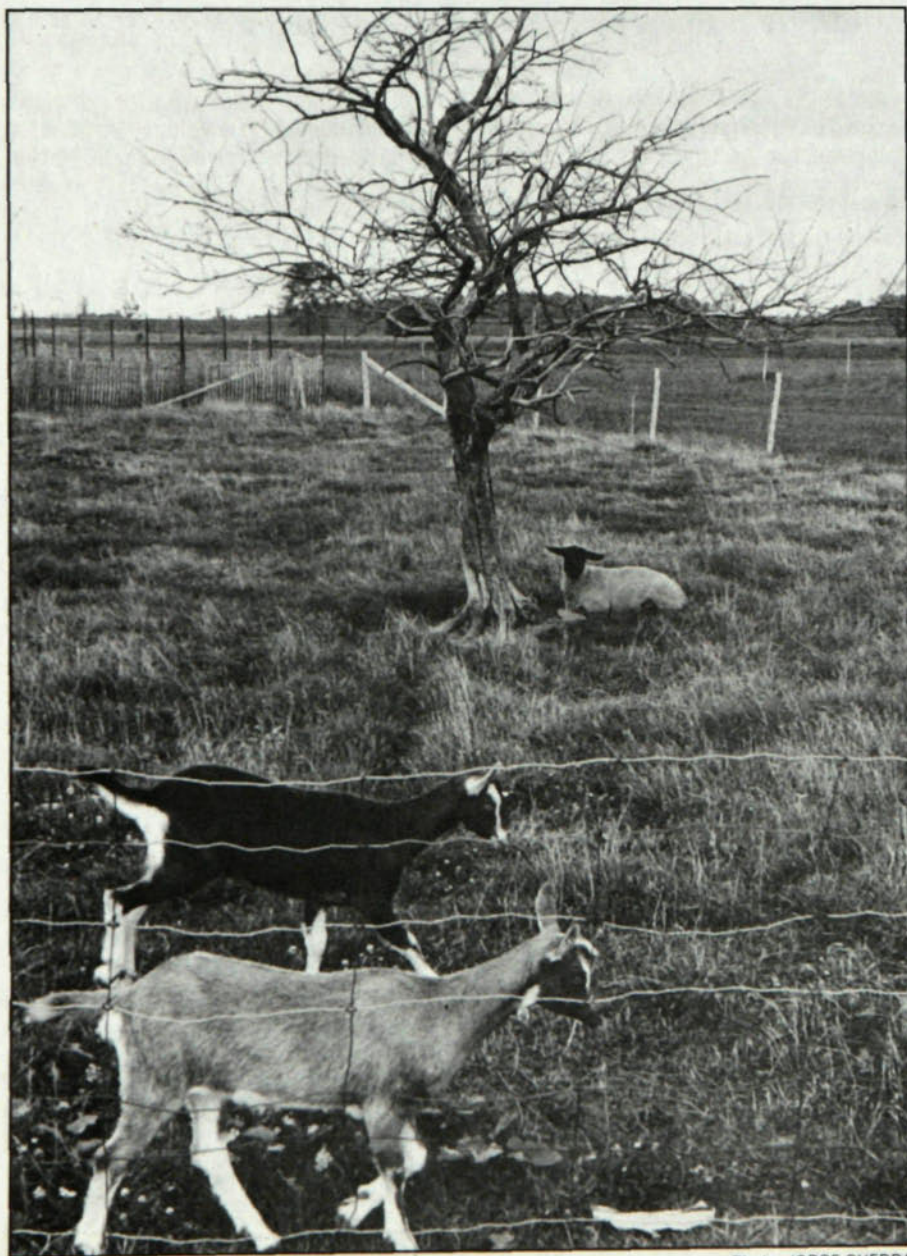


Photo: JORGE GUERRA

Pourtant, la pollution n'est pas un spectacle. Les multiples manifestations de la crise écologique, que les médias découpent trop facilement en anecdotes "divertissantes", comme pendant la saga des BPC, renvoient toutes, dans les faits, à une même situation: à savoir la très grave dégradation des termes de l'échange entre la production humaine et son milieu naturel.

La crise écologique révèle que l'humanité se trouve désormais à l'heure des comptes, placée soudain devant cette vérité incontournable: les conditions d'habitabilité, donc de vie, de la biosphère sont non seulement **limitées** mais **en danger**.

Mais cette crise de conscience ne suffit pas. Elle doit être suivie rapidement d'actions radicales. Et il faut commencer par une remise en question, sans compromis, de la cause principale de ce gâchis, c'est-à-dire les logiques marchandes sur lesquelles se fonde, depuis quelques siècles, la **frénésie productiviste** de notre "développement". Car le doute n'est plus possible, même à droite. La croissance aberrante de notre système économique est en train de détruire **sous nos yeux** la vie elle-même. Il nous faut réagir, surtout quand on voit qu'à l'Est et dans le Tiers-Monde, de nombreuses sociétés, hélas, n'aspirent qu'à imiter mécaniquement notre système économique.

La nature à bout de souffle

Existe-t-il problème plus important? Soyons clairs: **au niveau de la planète terre, qui est notre habitat commun, LA NATURE NE PEUT PLUS SUPPORTER NOTRE TYPE DE DÉVELOPPEMENT. La nature est en train de mourir** des conséquences multiformes de notre croissance irréfléchie, de nos guerres, de nos surconsommations, de nos gaspillages. Si les choses continuent ainsi, la nature en mourant nous retirera bientôt cette vie que pendant des millénaires, des organismes humains, soi-disant de plus en plus performants, ont essayé de maîtriser. C'est de la nature que nous est venue l'autonomie en perpétuel développement par lequel nous sommes passés de l'âge de pierre à l'âge atomique. Ignorant le Bien et le Mal, la nature a tout de même mis au monde l'esprit, la sagesse, l'intelligence. N'était-ce pas pour que nous inventions un sens à notre destinée sur la terre et dans le cosmos?

Or voilà qu'au contraire notre itinéraire, soumis à une frénésie productiviste totalement débridée, nous mène à l'impasse. Comme la grenouille de La Fontaine qui voulait **se faire** aussi grosse que le boeuf, nous demandons aujourd'hui à la biosphère, de **sacrifier au profit de notre croissance économique** plus que la quantité totale d'énergie qu'elle est en mesure de produire. C'est ce qu'on appelle la surchauffe de la biosphère.

L'**écologisme global** est le premier mouvement social contemporain à prendre la mesure des risques sans précédent que court désormais l'humanité et à formuler, en conséquence, **une nouvelle vision du monde**. C'est aussi le premier mouvement, encore très minoritaire cependant, à proposer des changements radicaux aux plans économique et politique. Ces changements s'imposent pour stopper, avant qu'il ne soit trop tard, la dérive productiviste, anthropocentrique, absurde et meurtrière de "l'après-nous, le déluge".

Écologie et projet social

L'écologisme global a pour premier objectif d'amener les êtres humains à reconnaître et à respecter les limites de leur puissance d'auto-organisation. Comme cette puissance est elle-même soumise aux limites d'auto-régulation de la biosphère, l'écologisme global va plus loin.

L'écologisme global est aussi un écologisme humain, doté d'un projet économique

et social, d'une politique et d'une éthique.

Il affirme que l'économie n'a pas à se considérer comme sa propre fin, ni à prendre l'enrichissement comme le but ultime de la vie humaine. Cette prise de position est capitale, car il ne fait aucun doute que l'économie, et partant notre mode de vie, se situe au centre de la crise écologique.

Comme les marxistes l'avaient déjà souligné il y a un siècle, les lois du marché reposent sur la vision d'un monde partagée en deux, que domine la sphère des productions, des échanges, des capitaux, des profits, etc. Cela signifie que tout ce qui ne peut être vendu n'existe pas pour l'économie, qu'il s'agisse de la biosphère, de l'air ambiant, des oiseaux, du plaisir de vivre, de l'amour, de la liberté, de la dignité, de la misère, du chômage, de la faim, de la douleur, de l'entraide, de la justice, de l'égalité, de la solidarité fraternelle, etc. Tout cela et bien d'autres choses n'existent tout simplement pas pour l'économie "libérale".

C'est précisément le rôle de l'écologisme global d'affirmer que ces considérations sociales, culturelles ou éthiques sont infiniment plus importantes que les valeurs économiques, que les capitaux, que la Bourse et que toute la communauté des entreprises réunie.

Ce que l'écologisme global recherche, finalement, c'est remplacer la logique destructrice des marchands de pain, comme de canons, par celle, créatrice et gratuite, de la vie.

Comme on le voit, l'émergence de cette vision globale d'un environnement biologique, humain et social, **capable d'assurer l'avenir de notre planète** et d'inventer un réel futur à l'humanité est bien différente de l'**éco-business** qui, au nom de la "protection de la nature" et du "recyclage" des déchets, récupère l'urgence écologique et la pervertit en nouveaux profits, gadgets et manipulations.

Non à l'éco-business

Bien sûr, "la défense de l'environnement", morceaux par morceaux, est une noble cause mais elle demeure partielle par rapport à l'écologie globale qui, elle, est d'une exigence radicale.

Pour que vive la planète terre et l'humanité, il faudra autre chose que l'**éco-business** actuel des entreprises et des partis. Il faudra une révolution, culturelle, politique et sociale, comme le monde n'en a encore jamais connue. Une révolution qui ne fera pas que transformer en profondeur les relations centrales entre l'écologie et l'économie, mais qui touchera aussi tous les champs de l'activité humaine: la culture, le masculin-féminin, la famille, la santé, le travail, l'urbain, le rural, le loisir, etc. Après deux décennies de "gesticulations environnementales", l'émergence d'un écologisme global militant et révolutionnaire souligne qu'à l'heure des comptes planétaires, **l'écologie est bel et bien la question pilote de notre temps, l'enjeu du troisième millénaire**. ■



UNE INFORMATION BRANCHÉE ET ACCESSIBLE

- Un numéro: 2,80\$
- plus 70¢ de frais de poste
- Abonnement d'un an (8 n°) 18\$
- Abonnement de 2 ans 32\$
- À l'étranger (1 an) 23\$
- Abonnement de soutien 25\$
- Spécial étudiant et sans emploi 13\$

Ci-inclus _____ \$ pour _____

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____

A l'ordre de: Revue Vie Ouvrière
1212 rue Panet
Montréal, Qc. H2L 2Y7
(514) 523-5998



VOUS AVEZ DIT POLLUTION ???

par Myriame El Yamani

Certaines compagnies détiennent la palme d'or dans la pollution de l'air, de l'eau et de la terre au Québec. Le groupe écologique Greenpeace en a identifié plusieurs selon les six secteurs industriels les plus polluants. Dans l'aluminerie et la métallurgie, on retrouve les compagnie **Alcan** à Jonquière, **Noranda** à Rouyn et **QIT** à Sorel-Tracy; dans les pâtes et papiers, la compagnie **CIP** (maintenant dénommée **Les produits forestiers canadiens pacifiques**) à La Tuque et la compagnie **Tembec** au Témiscamingue. Dans le secteur des mines, il s'agit des compagnies **Abcourt** à Barraute et **Eldorado** à Duparquet; dans celui des produits chimiques, les compagnies **CIL** à MacMasterville et **Monsanto Canada** à LaSalle. Enfin dans le secteur du pétrole, c'est bien sûr **Shell**, qui est la plus importante compagnie non américaine au monde; dans le secteur du revêtement de surface, il s'agit de la compagnie **Pratt & Witney** à Longueuil.

V.O. voulait un peu mieux connaître ces "palmes d'or" de la pollution. Nous avons donc posé aux responsables des relations publiques de ces compagnies les questions suivantes : **"Vous êtes considérée comme l'entreprise la plus polluante dans votre secteur au Québec. Comptez-vous le demeurer longtemps? Avez-vous mis en place des programmes de dépollution et quels montants d'argent y avez-vous investis?"**.

Vous pourrez juger de l'éloquence de leurs réponses, même si certaines de ces compagnies étaient atteintes, comme par hasard, de "réunionite" aigüe, ce jour là.

ABCOURT: "Je n'ai pas de commentaires à faire dans ça. Je ne sais pas qui a fait ce classement, mais celui qui l'a fait doit être malade. Bonjour! "

ELDORADO: "Sorry, we have no comments to make about that. (Don't you have any plan of depollution?) No, This is not our department at all. We don't look after that at all. The environmental end of this is not handled here at all. (Why?) It has nothing to do with us. (On a découvert des doses importantes d'arsenic dans les terrains avoisinants cette exploitation de mines d'or), Sorry, we have no comments to make at all.

SHELL: "Non, ce n'est pas notre industrie qui



Photo: JEAN LAUZON/COMIMAGE

est la plus polluante. C'est les pâtes et papiers. (Dans votre secteur industriel) Ah! Vous voulez dire Shell, la compagnie de pétrole. (Rires). Ça me surprend un peu qu'on dise ça. Je ne vois pas pourquoi nous sommes la plus polluante.(...) Je ne sais pas d'où ça sort cette rumeur là. On a des réglementations en force. On prend l'environnement très sérieusement. On est toujours à regarder nos différentes méthodes pour s'assurer qu'on opère selon les normes gouvernementales et quand on a des accidents, on s'arrange immédiatement pour nettoyer. Quand on a une raffinerie, c'est bien évident qu'on ne peut pas faire 125 000 barils par jour sans renverser une goutte ou deux. (...) Les programmes de dépollution, ça a toujours existé. On a une usine qui s'occupe de la récupération des eaux usées."

CIP: "Il faudrait que vous soyez un peu plus précise. Je ne sais pas à quoi vous faites allusion. Le leader, dans quel domaine? (Rires). Non! Il y a des usines qui ne sont pas polluantes du tout, d'autres qui ... En fait, ça dépend ce que vous voulez dire par pollution. (CIP est

surtout polluante pour ses matières en suspension dans l'atmosphère, les composés biodégradables, les organochlorés, dont la dioxine⁽¹⁾, notamment avec l'usine à La Tuque) Pour les rejets atmosphériques, il n'y a pas vraiment de problèmes. Pour la pollution de l'eau, on avait un problème avec l'usine de Trois-Rivières. Nous avons négocié une entente avec le gouvernement du Québec et on s'est engagé à ce qu'en 1991, février 1991, l'usine de Trois-Rivières respecte en tout point les règlements touchant la protection de l'environnement. (...) Au sujet des dioxines, la palme d'or, ça ne veut rien dire. Ce n'est pas que je mets en doute vos informations, mais pour ce qui est des organochlorés... Notre usine de La Tuque, euh, nous sommes en train d'étudier la faisabilité d'implanter des correctifs importants. (...) On a l'intention de mettre en place des équipements, une usine de blanchiment qui pourrait, non, qui va dans une large mesure diminuer le problème des organochlorés. C'est actuellement à l'étude, la décision sera prise d'ici six mois, ce qui ne veut pas dire que ce sera mis en place d'ici six mois."

QIT: "Je peux vous dire tout de suite que depuis deux à trois ans, on a initié plusieurs projets d'amélioration de l'environnement, en particulier un programme d'assainissement des eaux qui a été annoncé en octobre 1988 suite à une conférence sur l'environnement à Québec. On avait mentionné à ce moment plusieurs entreprises polluantes, en particulier dans la région de Sorel-Tracy. (...) De 1988 à 1993, QIT aura consacré près de 120 millions de dollars à l'amélioration de l'environnement (**La compagnie QIT a été créée en 1948 et fonctionne depuis 1950...**). Nous avons deux sortes de rejets: des rejets atmosphériques (oxyde de fer et dioxyde de titane) qui proviennent des fours rotatifs et des rejets au fleuve. Les rejets en soi ne sont pas toxiques, le problème, c'est au niveau médical, car ce qu'on envoie essentiellement au fleuve, ce sont des minerais et du charbon. Évidemment, ce n'est pas une raison pour envoyer ça au fleuve. (...) On va essayer de mieux informer la population, car c'est dommage qu'on soit encore perçue comme une entreprise qui ne fait rien. On a installé une trentaine de dépoussiéreurs, dont un au-dessus des machines en 1985, on va repenser tout le système des fours rotatifs, on va mettre en place un programme d'élimination des BPC d'un montant de 10 millions de

dollars et notre programme d'assainissement des eaux, d'environ 65 millions de dollars, est à ma connaissance le plus important programme qui se fait. (**Alors, mieux vaut tard que jamais!**).

CIL: "Est-ce qu'il y a des questions particulières que vous aimeriez qu'on discute? Nous avons fait une conférence de presse en juin pour informer les médias (**et la population?**) de toutes les actions que CIL a pris en matière de protection de l'environnement. (...) Je crois que vous avez une information en partie gratuite. Il est vrai qu'on est une usine un peu isolée, il n'y a pas d'autres usines de produits chimiques autour de MacMasterville. On est installé depuis 110 ans, mais je pense qu'on est une usine assez "pro-active" en matière d'environnement (???). Ça m'étonne que vous ayez un commentaire aussi drastique que cela. Vous auriez intérêt à étudier un peu plus le dossier de CIL et à connaître un peu mieux ce qu'on a l'intention de faire. Ce serait très long de vous donner les grandes lignes du plan de dépollution mais je vais vous référer à une personne qui pourra répondre à vos questions. (**Deuxième épisode avec le responsable du dossier**) Une des premières choses qu'on fait cette année, c'est d'essayer de minimiser le

risque d'avoir des échappements de matières dangereuses, ici à l'usine même. Par exemple, on a une quarantaine de réservoirs qui contiennent entre autres des acides. On installe des alarmes de haut niveau sur ces réservoirs pour les transferts de produits et pour intervenir avant les débordements des réservoirs (coût du projet: 500 000\$). En cas de bris de conduites ou de réservoirs, on installe des digues de rétention autour (coût du projet de 1987-89: 1 230 000 \$) et on peut ensuite pomper le contenu de la digue. (...) Pour la pollution immédiate (rejets de T.N.T.⁽²⁾, de nitrocyclérine et de nitrates dans le Richelieu), on en est venu avec le ministère de l'Environnement à une entente en 1988 pour réduire d'ici fin 1990 ces rejets là. Y'avait pas de normes qui existaient (**règlement sur les déchets dangereux en 1985, modifiée le 19 décembre 1988?**). (...) On est les seuls qui produisent des T.N.T. au Canada, c'est difficile d'avoir la technologie pour détruire ces produits là. (**Pourquoi avoir commencé ce programme de dépollution seulement en 1987?**) On essaie de s'adapter au milieu. On parle de plus en plus d'écologie... etc. ■

(1) Dioxine: déchet organique dangereux.

(2) T.N.T.: explosif nitré, dérivé du toluène.



LA BELLE PROVINCE INTOXIKUÉE

par Myriame El Yamani

L'intoxication médiatique des partis politiques sur l'environnement commence à égaler celle, réelle, du Québec. D'un côté, on attend les résultats de la Commission d'enquête Laurendeau sur les déchets dangereux, alors que, en 1986, la Société pour vaincre la pollution (SVP), appuyée par le Groupe d'étude et de restauration des lieux d'élimination des déchets dangereux (GERLED) du ministère de l'Environnement du Québec et Environnement-Canada, recensait quelques 335 sites de déchets toxiques au Québec. De l'autre côté, on ne sait plus vraiment où sont rendus les BPC de Saint-Basile-Le-Grand et pourtant Robert Bourassa s'est engagé, pendant la campagne électorale, à augmenter le budget du ministère de l'Environnement de 50 millions de dollars et à créer avec 10 millions de dollars un Fonds de développement des technologies environnementales. Avec tout ça, on se demande qui va être le plus intoxiqué: la belle province ou nous. Les deux sans aucun doute, car l'environnement est devenu un véritable business.

On nous parle beaucoup de déchets dangereux mais on ne sait pas vraiment ce que ça signifie. Notre société de surconsommation engendre toutes sortes de résidus, individuellement et collectivement. Mais l'ensemble de ces déchets n'est pas forcément dangereuse. Il nous faut faire la différence entre déchets toxiques et déchets dangereux. En fait, les industries produisent des déchets sous des formes très variées - liquides, semi-liquides, boueuses ou solides - et c'est la nature, la quantité et la concentration des produits rejetés qui déterminent la toxicité de ces déchets pour l'environnement et la santé humaine. De plus, la persistance de certains déchets dans l'environnement et l'absence de techniques efficaces pour les neutraliser ou les détruire complètement augmentent le degré de toxicité de notre terre, même si ces déchets se retrouvent en faible concentration. C'est le cas par exemple des BPC et des déchets inorganiques tels que les pesticides et boues métalliques.

Actuellement le Québec produit au moins 260 000 tonnes métriques de déchets dangereux par an. Qu'est-ce que ce volume représente par rapport à l'ensemble des autres déchets et quelle place occupe le Québec par rapport aux autres provinces? Si le ministère de l'Environnement aime bien jongler avec les chiffres, surtout les piastres, voilà le genre de questions qui restent sans réponse. Néanmoins, on peut diviser les déchets toxiques en deux catégories: les composés organiques et inorganiques. Dans la première catégorie, on retrouve entre autres les huiles de lubrification, les solvants et nettoyants liquides, des produits chimiques comme le polystyrène en émulsion, des résidus d'alcool provenant d'appareil de refroidissement, des déchets de résine, vinyle et polyéthylène. Dans la deuxième catégorie, on regroupe les solutions acides comme l'acide chromique et l'acide sulfurique, les rebuts et boues de peinture comme les colorants et les pigments, les solutions basiques comme la soude caustique et les solutions toxiques comme les cyanures.

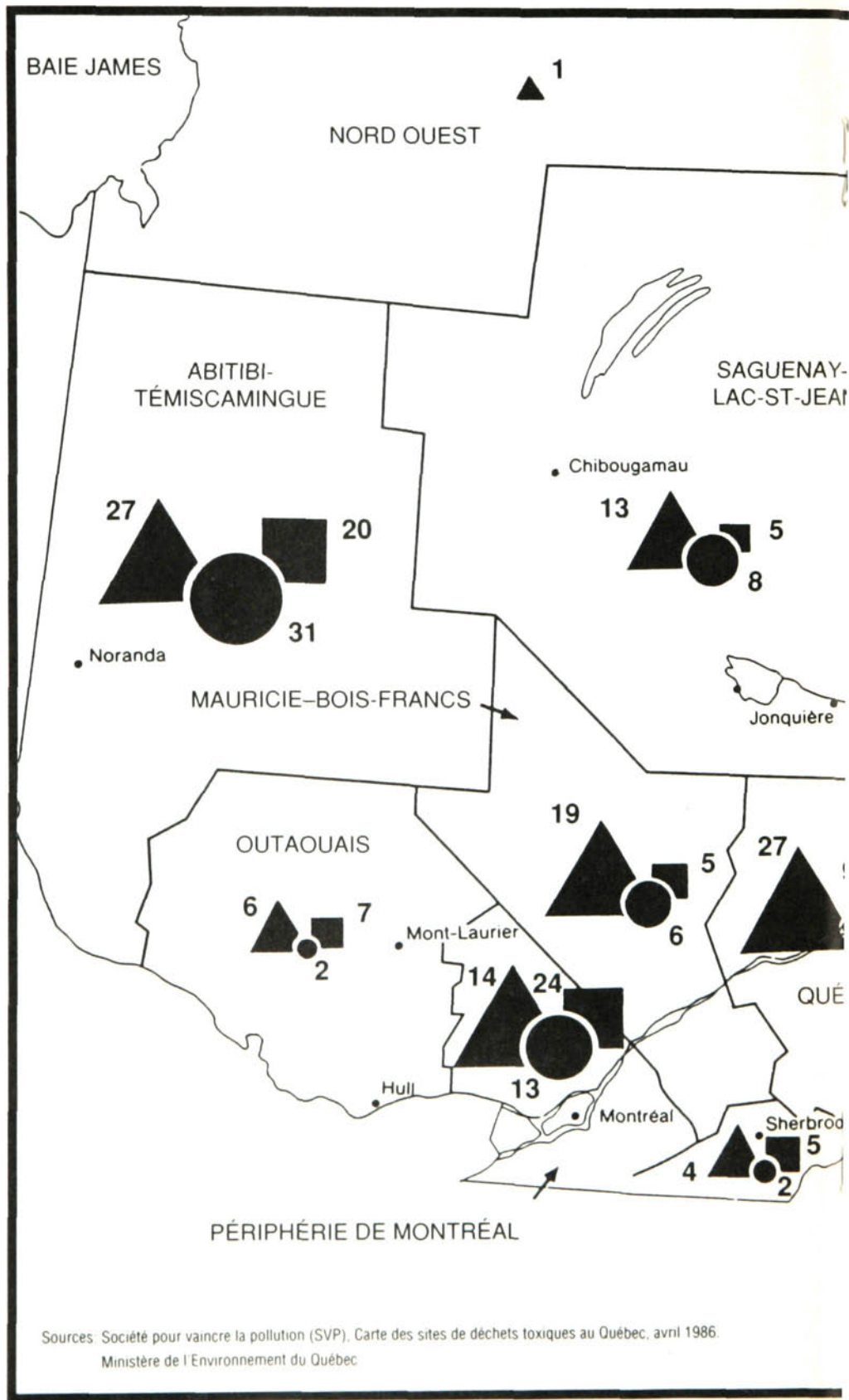
Déchets dangereux: situation incontrôlée

Ce qui rend l'ensemble de ces déchets toxiques, dangereux pour l'environnement, c'est qu'ils sont éliminés sans contrôle et qu'on ne sait pas vraiment où ils s'en vont. En plus, aux milliers de produits chimiques, déjà existants, dont plusieurs contiennent des substances toxiques, il faut ajouter les nombreux produits chimiques nouveaux, qui sont mis sur le marché, utilisés et éliminés sans contrôle et qui représentent un véritable danger pour l'environnement et la santé publique. La Société pour vaincre la pollution a pourtant lancé une sérieuse mise en garde sur la situation incontrôlée des déchets dangereux du Québec.

Selon le règlement en vigueur, les générateurs de déchets dangereux au Québec - on en dénombre à peu près 3 500 - devaient déposer depuis le 15 avril 1986 un rapport sur les volumes et les types de déchets dangereux en leur possession. En décembre 1987, seulement 800 producteurs de déchets dangereux, soit à peine un quart, avaient fourni leur rapport. Nous ne savons donc toujours pas où sont passés les déchets dangereux du Québec.

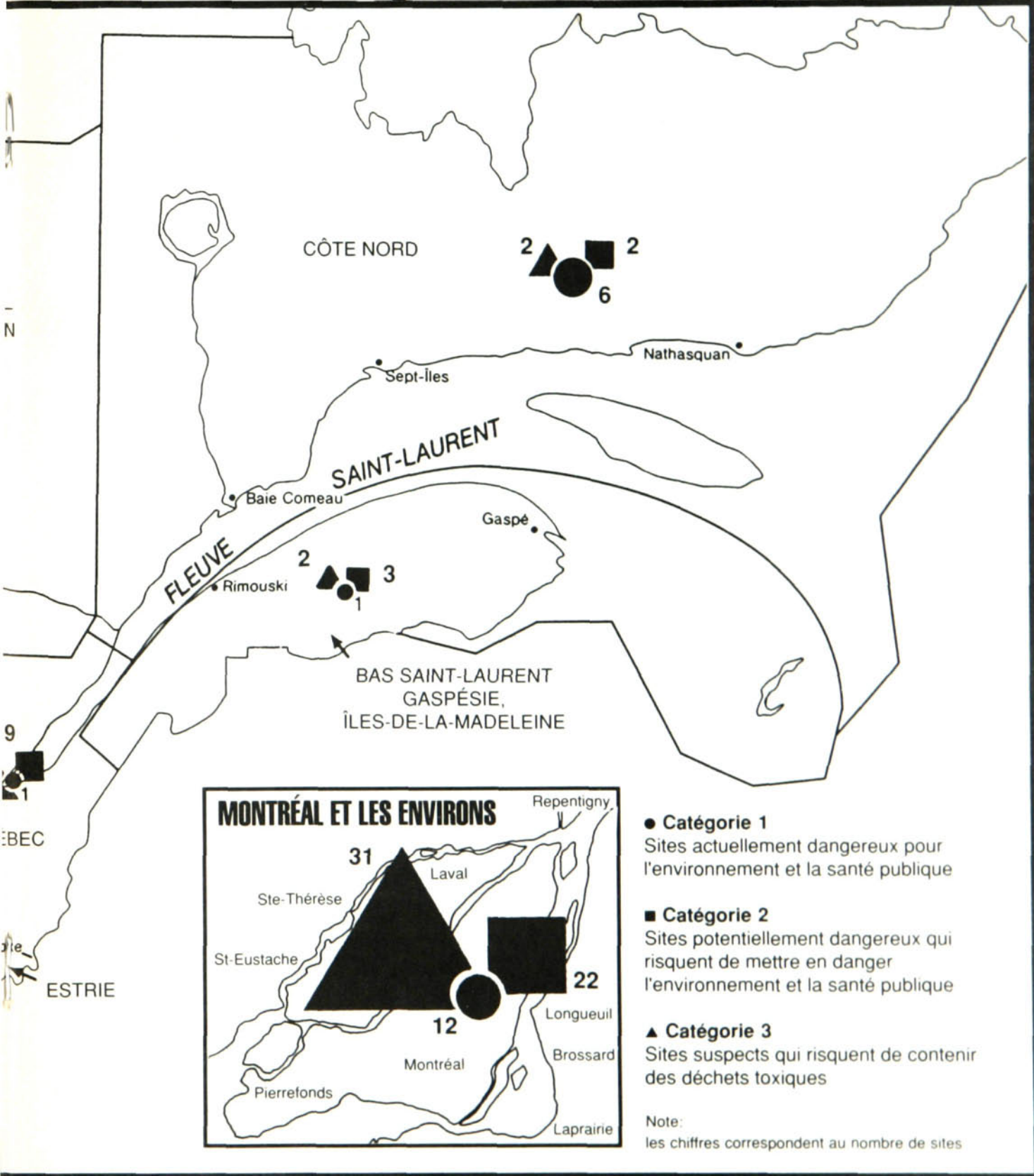
Un autre fait, dénoncé par la SVP, est particulièrement scandaleux. L'usine **Stablex** à Blainville, qui a été construite pour traiter les déchets dangereux du Québec, traite actuellement plus de déchets américains (75%) que de déchets dangereux québécois (20%), les 5% qui restent venant du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario. Il y aurait donc, d'après la SVP, plus de 130 000 tonnes de déchets dangereux inorganiques, produits par les industries québécoises, qui ne seraient pas traités et qui sont rejetés dans

LES SITES DE DÉCHETS



Sources: Société pour vaincre la pollution (SVP), Carte des sites de déchets toxiques au Québec, avril 1986. Ministère de l'Environnement du Québec

DECHETS TOXIQUES AU QUÉBEC



nos cours d'eau, dans les sites de déchets industriels ou les sites d'enfouissement sanitaire légaux ou illégaux. Libre échange oblige, on préfère les déchets dangereux de nos voisins. D'autre part, alors que le ministère de l'Environnement investit des milliards de dollars pour nettoyer et restaurer les sites de déchets et les cours d'eau, il ne connaît pas les trois quarts des déchets dangereux que produisent nos industries et surtout ce qu'elles en font.

pris feu dans le port de Québec, et il a fallu protéger la cargaison et la vie de l'équipage. De même, en 1982, une canalisation souterraine de la mine de Gaspé de Murdochville s'était brisée et 3 600 tonnes d'acide sulfurique, concentré à 90%, étaient déversées dans l'embranchement de la rivière York de la région du Bas-Saint-Laurent. Cet acide a eu pour effet de dissoudre les métaux au fond de la rivière, notamment le cuivre, auquel le saumon est très sensible. Les jeunes saumons

recherche québécoise a démontré que le lait maternel était affecté par des traces de DDT.

S'il est vrai que la majorité des industries déversent encore leurs résidus dans les cours d'eau du Québec, certaines usines possèdent leurs propres parcs à déchets et les plans de dépollution commencent à prendre forme, même s'ils sont encore minimes. Mais elles ne sont pas les seuls responsables de l'état de santé de la belle province.



Photo: FRANÇOIS GERVAIS

La dernière mise à jour de l'intoxication du territoire québécois (voir la carte des sites de déchets toxiques) est sérieusement alarmante. Non seulement on a pu dénombrer environ 335 sites de déchets toxiques à travers le Québec, mais encore plus de la moitié de ces sites (57%) sont considérés comme **actuellement** (26%) et **potentiellement** (31%) **dangereux** pour l'environnement et la santé publique. Les 145 sites qui restent sont **suspects**, c'est-à-dire qu'ils peuvent contenir des déchets dangereux. Au premier coup d'oeil, on remarque que la région administrative de Montréal et celle du Nord-Ouest sont les plus fortement intoxiquées, mais le plus grave c'est que toutes les régions du Québec, quelles soient industrielles, agricoles ou récréo-touristiques, subissent l'assaut des déchets toxiques

L'environnement se souvient.

Qui se souvient de l'accident ferroviaire de Mississauga en 1979? On avait dû évacuer la ville suite aux émanations hautement toxiques de chlore contenu dans les wagons? En 1980, un bateau, contenant des substances toxiques extrêmement dangereuses (Chlorure de thionyle et hydrosulfite) avait

(tacons), n'ayant jamais quitté la rivière, ont subi un taux important de mortalité.

Ces quelques exemples nous montrent à quel point les déchets toxiques augmentent, à court terme, la pollution de notre environnement, mais l'accumulation et le déversement d'autres déchets toxiques dans certains sites aggravent la situation à long terme. Le cas le plus connu de pollution par des déchets dangereux reste les lagunes de Mercier. Le déversement, sans contrôle, de liquides toxiques dans les étangs a contaminé la nappe phréatique sur une surface de 20 Km², occasionnant des problèmes d'approvisionnement en eau potable. On retrouve le même genre de problème au dépotoir de Sainte-Julie et sur les terrains de la compagnie LaSalle Coke à LaSalle.

Outre notre environnement de plus en plus pollué, c'est aussi la santé des êtres humains qui est atteinte, car ces déchets dangereux, se servant de l'eau comme véhicule, finissent par contaminer, à plus ou moins longue échéance, la chaîne alimentaire. Le cas du DDT constitue un exemple épouvantable de contamination à long terme. Alors que l'utilisation de ce pesticide puissant a été bannie de la plupart des pays (1970 au Québec), on en retrouve encore des traces dans les chaînes alimentaires. En 1979, une

Qui est responsable de l'intoxication québécoise?

Certains propriétaires de sites d'enfouissement se sont vite aperçus qu'ils pouvaient retirer des revenus importants d'une opération d'enfouissement, surtout qu'ils n'avaient pas besoin de connaître la toxicité des déchets acceptés et de vérifier si la nature du sol permettait de déverser ou d'enfourer ces déchets.

De même, la plupart des compagnies de transport de déchets liquides se disent prêtes à prendre en charge les déchets industriels, mais nous ne savons pas ce qu'ils font de ces déchets. Bien souvent les déversements se font clandestinement, et, à moins d'être pris en flagrant délit, les transporteurs continuent ce travail tranquillement.

Enfin, le récent rapport Delage sur les BPC de Saint-Basile-Le-Grand était sans équivoque pour dénoncer les lourdeurs et l'irresponsabilité du ministère de l'Environnement dans la gestion de ces déchets.

Il ne suffit pas de constater l'état piteux du Québec, en matière de gestion des déchets dangereux, il faut réagir et vite. Si les solutions de traitement des déchets dangereux, comme l'incinération ou la solidification, sont nécessaires et un moindre mal, il faut aller plus loin. Le recyclage et le réemploi des déchets doivent devenir des solutions immédiates et amplifiées. Il faut aussi et surtout inciter les industries à produire de moins en moins de déchets toxiques et dangereux.

L'élimination à la source des déchets dangereux demande qu'on remplace les procédés de production hautement polluants par des procédés plus respectueux de l'environnement et que l'on substitue les substances toxiques, utilisées dans la fabrication de produits de consommation, par des substances moins toxiques.

Mais c'est toutes nos habitudes de consommation qui sont à modifier. Apprendre à mieux gérer nos ressources et à dépolluer suppose qu'on exige, chacun et chacune à notre niveau, d'arrêter la production de produits polluants.

Les producteurs n'auront alors d'autres choix que de s'orienter vers la mise sur le marché de produits non polluants et nécessitant moins d'énergie. ■



La sonnette d'alarme pour agir: LES BÉLUGAS

par Daniel LEFEBVRE

Notre bateau glisse rapidement sur une mer calme, un vrai miroir. Au passage de la bouée K58, on amorce un virage au sud-ouest. L'équipage devient plus vigilant, soudain de petits points blancs apparaissent et disparaissent de la surface lisse du fleuve Saint-Laurent. Les observateurs s'arment de jumelles et de caméras. On s'approche doucement de ces points blancs qui respirent et replongent. Les bélugas du Saint-Laurent sont devant nous. La beauté de cette petite baleine et la pureté de sa peau blanche ne laissent en aucun moment présager que l'on fait face à l'un des mammifères marins les plus intoxiqués de la planète.

Ce bel animal est tellement touché par la pollution du fleuve qu'il en devient un sujet de laboratoire. Depuis 1982, une équipe multidisciplinaire tente de découvrir ce qui se passe vraiment chez les bélugas. Avec l'analyse de plus d'une centaine de carcasses retrouvées échouées sur les rives du Saint-Laurent, les spécialistes sont formels: **le béluga est fortement contaminé.** Jusqu'à présent, 24 contaminants différents dont quinze organiques et neuf métaux lourds ont pu être identifiés.

Les plus connus sont: le mercure, le plomb, les BPC, des DDT, le BaP et Mirex. Mais quel est l'effet à long terme des contaminants sur leur organisme? Cette question reste toujours sans réponse. Néanmoins, les BaP sont des cancérigènes très puissants dont l'effet chez des animaux a été démontré en laboratoire. Les organochlorés (BPC, DDT, etc.) pour leur part, sont connus pour leur effet de suppression sur le système immunitaire et sont susceptibles d'affecter le système reproducteur. De fait, des chercheurs ont noté des

dysfonctions hormonales et reproductives chez une espèce de phoque qui avait des concentrations de BPC égales ou inférieures à celles trouvées chez les bélugas du Saint-Laurent.

Une première constatation faite à partir des autopsies, met en évidence plusieurs cas de tumeur, dont un cancer de la vessie; des ulcères gastriques perforés; un anévrisme disséquant de l'artère pulmonaire; une fibrose de la rate, etc⁽¹⁾. On n'avait auparavant jamais trouvé ces types de lésions chez les baleines à dents. On a même remarqué plusieurs lésions graves sur un même animal. Un jeune béluga, âgé de deux ans et demi, avait un ulcère gastrique perforé avec péritonite, une broncho-pneumonie vermine-

échantillonnées et analysées par différents groupes de chercheurs. On y retrouve plusieurs contaminants en assez fortes concentrations. Comme le béluga se trouve en fin de la chaîne alimentaire, il accumule des doses de contaminants déjà concentrées par ses proies. Ceux-ci, comme les bélugas, n'ont aucun moyen de se débarrasser des contaminants qu'ils ont eux aussi accumulés via leur alimentation.

Le béluga peut donc servir de thermomètre ou de sonnette d'alarme pour nous indiquer qu'il est temps d'agir énergiquement. À l'heure actuelle, on ne connaît pas avec certitude l'état de la population des bélugas. Par des survols aériens et des observations faites en bateau, nous tentons d'identifier les aires importantes pour l'alimentation.

Ces études couvrent un vaste territoire qui s'étend de l'Île-aux-Coudres aux Escoumins. En échantillonnant les principaux secteurs, nous pourrions en apprendre plus sur la circulation des contaminants dans les chaînes alimentaires du Saint-Laurent.

Toutes ces études vont prendre du temps. Elle sont nécessaires afin d'acquérir une bonne connaissance du milieu marin et de sa contamination.

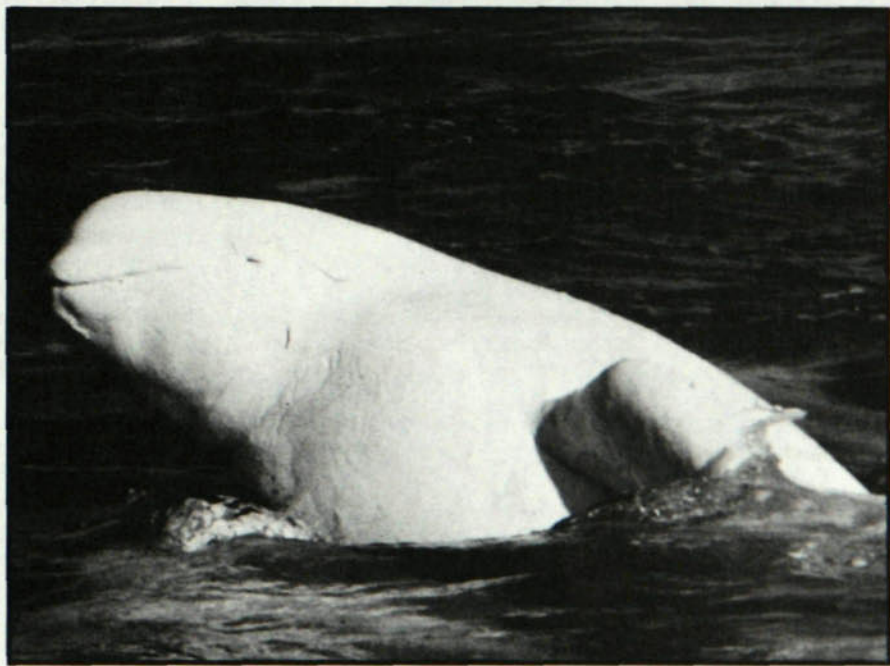
Parallèlement à ces études, une stratégie

immédiate pour contrôler la pollution et les déversements de contaminants doit être établie afin d'éviter que la situation ne s'aggrave.

Si on ne réagit pas aujourd'hui à la possible disparition du béluga, quand allons nous réagir? ■

(1) Les informations scientifiques citées dans cet article proviennent des travaux du Dr. Pierre Béland, directeur scientifique de l'INESL.

Daniel Lefebvre est assistant de recherche à l'Institut national d'écotoxicologie du Saint-Laurent (INESL).



Un béluga blanc vous salue malgré tout. Photo: DANIEL LEFEBVRE

use, une dermatite généralisée associée à une particule virale de type herpès et une hépatite chronique. Un autre jeune d'un an et demi avait une encéphalite, une broncho-pneumonie vermineuse, une mastite et une dermatite généralisée. Ces cas laissent supposer que le système immunitaire des bélugas est sérieusement déficient.

Le béluga est un opportuniste, car il se nourrit de tous les poissons, mollusques et invertébrés qu'il trouve. Toute sa nourriture est puisée dans le Saint-Laurent. Plusieurs espèces de poissons et de mollusques ont été



LE REBOISEMENT: une bien belle image!

par Pierre DUBOIS

Une petite fille et son papa plantent une petite épinette, voit-on à chaque printemps sur la publicité gouvernementale du reboisement. Politiquement, le reboisement se vend bien. Mais l'histoire officielle ne parle pas de l'utilisation des pesticides ni de la sous-traitance qui sont pourtant associées au reboisement.



Photo JORGE GUERRA

En 1988, la plantation d'arbres au Québec atteignait les 229 millions de plants. Cette année, les prévisions du ministère de l'Énergie et des Ressources (MER) du Québec sont de 250 millions. Pour planter 250 millions d'arbres, on doit couvrir un carré d'environ 32 km de côté, soit à peu près la superficie de l'île de Montréal. Cette superficie reboisée annuellement représente quelque deux cinquièmes de la superficie forestière coupée annuellement par l'industrie au Québec, l'autre trois cinquièmes se régénère naturellement.

Le reboisement a belle image mais comporte aussi ses risques écologiques. Pourtant, le MER et l'industrie forestière tentent de nous convaincre que reboiser, c'est accomplir une grande oeuvre écologique. Le reboisement d'Elzéard Bouffier - "L'homme qui plantait des arbres" selon le récit de Giono et le film de Frédérick Back - et celui du Québec ne suivent pas la même logique. Chez nous, le reboisement fait souvent partie d'un cercle vicieux formé de grandes coupes à blanc, du reboisement et de l'utilisation de phytocides⁽¹⁾.

Par le reboisement, l'État répare les pots cassés résultant des grandes coupes à blanc de l'industrie forestière. En 1984, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) concluait que le Québec détenait le record canadien des superficies non régénérées et la grande coupe à blanc était identifiée comme responsable du problème. Pour pallier aux déficits en régénération de la forêt, le reboisement représente une solution qui ne remet pas en cause les grandes coupes à blanc. D'autant plus que les coûts du reboisement sont entièrement à la charge de l'État. Alors, du point de vue de l'industrie, pourquoi revoir des méthodes de coupes rentables comme la grande coupe à blanc?

Monocultures et pesticides

Très peu de personnes semblent savoir que l'utilisation des phytocides en forêt est actuellement un corollaire du reboisement. En 1988, selon le ministère de l'Environnement du Québec, 35 110 hectares de forêts (un tiers de l'étalon "Île de Montréal") ont été pulvérisés avec un phytocide chimique; 60% de cette superficie en forêt privée et 40% en forêt publique. Les phytocides éliminent les feuillus installés naturellement.

La forêt artificielle ainsi créée tend à avoir toutes les caractéristiques d'une monoculture. À la différence des monocultures agricoles, les arbres prennent 50, 60, 70 ans pour parvenir à la maturité. Ce sera donc une monoculture à long terme, un lieu des plus propices au développement des ennemis naturels que sont certains insectes.

L'homogénéisation de la forêt par la création de monocultures de conifères et l'utilisation des phytocides qui s'en suit pourraient engendrer un besoin pour d'autres produits chimiques. Les insectes ravageurs peuvent faire leur apparition pendant les décennies que dure la croissance des conifères. Après avoir eu recours aux phytocides quelques années après la plantation, on passera aux insecticides. Depuis 1983, avec un accent mis sur le reboisement, le gouvernement se vante d'avoir créé une nouvelle industrie. En forêt publique, les travaux de reboisement sont exécutés à contrat. Cela vaut pour les travaux de reboisement eux-mêmes et aussi pour ceux de production des plants, de préparation des terrains à reboiser au moyen de machinerie et du dégagement des plantations à l'aide des phytocides.

Le retour des jobbers en forêt

Du côté État-Industrie, on est, pour ainsi dire, "morts de rires"; les technocrates tirent les ficelles et ne se salissent pas les mains car ils ne sont, semble-t-il, ni employeurs ni responsables de ce qui se passe. Dans le domaine du reboisement où les petits entrepreneurs sont nombreux, la compétition est devenue féroce. Les sous-traitants soumissionnent, engagent le personnel, fournissent machineries et équipements, et exécutent le travail en assumant tous les risques.

Les reboiseurs ne chantent pas la même chanson et s'ils en meurent, ce n'est pas de rire! La sous-traitance devient le pire des sys-

tèmes pour eux car ils sont le dernier maillon d'une exploitation éhontée de la main d'oeuvre forestière.⁽²⁾ Les entrepreneurs prennent souvent des risques financiers importants et augmentent la pression sur les reboiseurs. Le taux accordé par arbre planté (0.06€, 0.07€ ou 0.08€) n'a connu que très peu de hausses depuis plusieurs années. Les reboiseurs doivent aussi le plus souvent fournir leur équipement (plautoirs, bottes, etc.) dont le coût, lui, s'accroît à chaque année. Les entrepreneurs assurent également le gîte et le couvert des reboiseurs. Tous les étés, la CSST ferme des camps de reboisement parce qu'on y dépasse les bornes, certaines installations de fortune ne rencontrant pas le minimum acceptable de salubrité.

Le travail est dur, les conditions de vie en forêt sont pitoyables, les engagements sont de courte durée, le salaire est à la pièce... La main-d'oeuvre roule et cela se comprend. Faut-il ajouter qu'en forêt comme ailleurs, la sous-traitance fait obstacle à la syndicalisation? Le décor est en place, mais il est d'une verdure... signe pourtant de santé! ■

(1) Les phytocides sont des produits chimiques utilisés pour éliminer la végétation naturelle notamment des feuilles qui nuit à la croissance des conifères, tant recherchés par l'industrie.

(2) Voir l'article de Catherine Daoust dans le numéro 219 de V.O.

Pierre Dubois est pigiste et travaille au Collectif forêt-intervention à Québec.



Le mouvement écologique au Québec: UN DÉBAT À ENGAGER

par Jean-Pierre WILSEY

De la Station de recherche des Iles Mingan à la Fondation québécoise en environnement, nous obtenons une assez bonne idée des multiples pratiques et tendances des groupes écologiques au Québec.

Dans un cas, nous avons un petit centre de recherche sur les animaux marins du St-Laurent situé sur la basse Côte-Nord et animé par un groupe de jeunes biologistes qui accomplissent un travail d'observation scientifique sur la baleine bleue depuis plus de dix ans avec des moyens financiers insignifiants. Dans l'autre cas, vous avez une grosse fondation parrainée par l'animateur radiophonique Louis-Paul Allard qui n'hésite pas à renflouer ses caisses par l'organisation de dîners-galas dans des hôtels chics où il invite le gratin politique et industriel. Entre les deux, il existe plus de 800 groupes environnementaux qui interviennent dans les champs les plus divers: déchets toxiques, pluies acides, protection du béluga, recyclage du papier, etc.

Toutes ces préoccupations ont provoqué la mise sur pied d'organisations comme Greenpeace ou la Société pour vaincre la pollution, de regroupements comme l'Union québécoise pour la conservation de la nature ou le Réseau québécois des groupes écologiques, de coalitions "ad hoc" et régionales comme celle des citoyens contre les BPC.

Quiconque s'intéresse à l'environnement doit nécessairement aborder les questions économiques et politiques car, en matière de

pollution, les intérêts économiques en jeu sont colossaux. Une aluminerie comme Alcan peut verser annuellement 1 965 tonnes de contaminants très toxiques dans la rivière Saguenay (des autopsies effectuées sur des cadavres de bélugas ont permis d'identifier plus de 24 contaminants différents), de très nombreuses entreprises industrielles ont pollué et continuent à polluer le sol à proximité du canal Lachine dans le sud-ouest de Montréal. En fait, le fleuve St-Laurent est littéralement envahi par les déchets agricoles, industriels et miniers.

Résistance pacifique ou conciliation avec le pouvoir

Face à ces très graves menaces pour les espèces aquatiques, animales et humaines, les groupes écologiques adoptent diverses stratégies. Des coalitions de citoyens de Senneterre et Baie-Comeau utilisent des actions de résistance pacifique (fermeture de route, "sit-in", injonction) afin de provoquer des débats et s'opposer au transport et l'entreposage de déchets sur leur territoire.

Dans le dossier de l'entreprise Alcan, la Société pour vaincre la pollution, Greenpeace et l'Union québécoise pour la conservation de la nature ont opté pour l'expérience de la concertation suite à une demande d'Alcan qui prétend vouloir intensifier ses efforts pour protéger le béluga.

Selon certains observateurs, seul l'avenir permettra de savoir s'il s'agit simplement d'une bonne stratégie de relations publiques d'Alcan. Cette même volonté de concertation est à nouveau affirmée par l'Union québécoise pour la conservation de la nature dans tout le dossier de la dépollution du fleuve.

Puisque l'émergence d'un parti vert sur l'échiquier électoral est pour le moins problématique dans le contexte actuel, nombreuses sont les personnes qui ont adopté la stratégie dite de "l'infiltration" auprès des partis politiques québécois. Pensons à la candidature de l'écologiste Luc Gagnon à la présidence du Parti québécois il y a quelques années, aux liens très privilégiés entre une coalition contre les pluies acides et le Parti libéral du Québec et aux amitiés évidentes entre Louis-Paul Allard de la Fondation québécoise en environnement et certains politiciens et hommes d'affaires québécois.

La tendance dominante semble être, pour les groupes écologiques les plus importants, dans le sens de la conciliation et/ou de la participation avec le pouvoir et certains des ses appareils. Il est donc essentiel qu'un vaste débat ait lieu sur les stratégies que doivent adopter les écologistes. Il en va de leur indépendance face aux pouvoirs de l'État et des financiers. Sans cette indépendance, le mouvement écologique pourrait être totalement paralysé par les Noranda, Abitibi Price, Alcan et autres grands responsables de la contamination du Québec. ■



Sur la route de l'indépendance

Marcherons-nous sur Westmount?

Au fil des éditoriaux de *l'aut' journal*, ici regroupés par grands thèmes, vous découvrirez une vision globale de la situation et du devenir collectif québécois.

Veuillez me faire parvenir _____ exemplaires à 10 \$ l'unité.

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____

À l'ordre de: *l'aut' journal*, C.P. 5223

Succ. B, Montréal, H3B 3L3

Montréal: 849-0637

Extérieur: 1-800-363-4691



AU FONDS... ÇA NOUS REGARDE

23 groupes populaires de la région de l'Outaouais se sont donnés un outil pour s'assurer une certaine autonomie financière. Cet outil, c'est le Fonds Populaire de Solidarité de l'Outaouais. Nous organisons cette année notre 8e campagne annuelle, du 23 octobre au 12 novembre.

Par l'éducation populaire, ces groupes se donnent des outils de transformation pour de meilleures conditions de vie et de travail. Par la prise de conscience et la prise en charge, ces groupes habilite leurs membres à défendre leurs droits fondamentaux, à développer des alternatives sociales, à mettre sur pied des services autogérés.

Votre soutien nous est essentiel car les efforts déployés par les groupes populaires, méritent d'être reconnus et encouragés.



Je _____ souscris à la campagne du Fonds Populaire de Solidarité pour un montant de ____\$. Je désire un reçu pour fins d'impôts: OUI <> NON <>

ENVOYER LE DON À : Fonds Populaire de Solidarité
115 Carillon # 42
Hull, Qc. J8X 2P8

ENVOYER LE REÇU À :



Un automne sans couleur pour un hiver blanc

par Nicole BRAIS

L'été, vous en conviendrez, a été chaud, fertile en rebondissements: l'avortement de Chantal Daigle, les BPC, le plomb à St-Jean et l'affaire "Gosset". Curieusement, l'automne s'est annoncé terne, marqué par une campagne électorale sans couleur: rouge ou bleu, aux premières annonces de l'hiver, on reste blanc, au lendemain des élections.

M. Bourassa a bien essayé de teinter de rose ses promesses, en assurant une plus grande participation des femmes à son cabinet. Ça n'a pas empêché les femmes de voir rouge et d'être bleues: du même souffle - mais cette fois-ci par la bouche de Mme Gagnon-Tremblay - il a éteint une promesse vieille d'un mandat: la participation des femmes au foyer au régime des rentes. Après quatre ans de réflexion, cette mesure s'avère inapplicable. Les communautés culturelles doivent-elles tirer les conclusions qui s'imposent d'elles-mêmes, sur la volonté politique de nos élus?

S'il est si difficile de virer au rose à la veille du 50e anniversaire du droit de vote des femmes, imaginez ce que ça sera de passer,

même progressivement, au noir et au jaune. On a dit et redit que M. Bourassa est aussi gris que M. Parizeau veut être coloré, les deux y allant d'une touche de vert: leurs députations respectives (à l'exception d'un candidat du PQ) n'en sont pas moins également blanches. Renvoyons donc à la fonction publique et du même coup, aux calendes grecques, la responsabilité de représenter la mosaïque culturelle de la région métropolitaine. La participation des différents ethnies visibles demeurera nulle, excusée par la présence d'un Christos Sirros et de quelques autres "invisibles".

Les communautés culturelles ont pourtant été courtisées et de manière aussi visible que superficielle, à coups d'événements médiatiques. Pour annoncer son alléchant "12% de fonctionnaires aux immigrants" (La Presse, 28 août 1989), M. Bourassa s'est entouré d'une ribambelle de représentant-e-s ethniques... d'âge scolaire. C'est donc "cute" à cet âge-là! Ce n'est que plus tard qu'on tire impunément dessus et qu'ils sont, croit-on à tort, des voleurs de job. Toute réflexion faite, les organisateurs de la campagne libérale

n'avaient peut-être pas tort en allant recruter leurs participant-e-s dans les garderies. Une telle promesse, si, elle s'avère applicable, ne profitera peut-être qu'aux rejetons de ces futurs électeurs. Si vous désirez une réponse à court terme sur l'applicabilité de cette promesse, contactez le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec. Si vous savez vous contenter du long terme, suivez les élections de 1993.

Quand à M. Parizeau, il a fait l'effort combien louable d'avoir un candidat noir et d'éconduire un aspirant candidat d'Outremont, celui-là trop blanc. Pendant ce temps, loin des feux de la rampe, on a dépensé des fortunes pour inscrire quelques centaines d'électeurs hors-Québec et des miettes pour rejoindre les centaines de milliers d'immigrant-e-s à Montréal tenu-e-s à l'écart par méconnaissance et peur du processus électoral. N'y a-t-il pas de quoi pâlir? Il est fort à parier qu'on apprendra dans quatre ans, par un M. Christos Sirros, ce dont on se doute déjà: la mesure du 12% était malheureusement inapplicable. ■

LE MONDE VU D'EN BAS

ÉCOUTE, JEAN-MARC,
LA CITATION
DE JEAN-PAUL SARTRE
QU'Y A LÀ DANS LE
JOURNAL: « SI VOS
FILS SONT RÉVOLUTIONNAIRES, C'EST
PARCE QUE VOS
PARENTS ONT FAIT
LEUR DESTIN. »
CROIS-TU QUE
NOS ENFANTS VONT
ÊTRE DES RÉVOLUTIONNAIRES ?

MOI QUAND
JE VAS ÊTRE
GRANDE JE
VAS AVOIR
UN BAIN
TOURBILLON.

MOI PARÉIL.
JE FERAI PAS
COMME MA
MÈRE. JE VAS
ÊTRE RICHE!

PIS JE VAS
AVOIR UNE
GROSSE MAISON,
UNE PISCINE
(REUSÉE, UN
AVON)!



HEM... DES
NÉO-RÉVOLUTIONNAIRES. ?

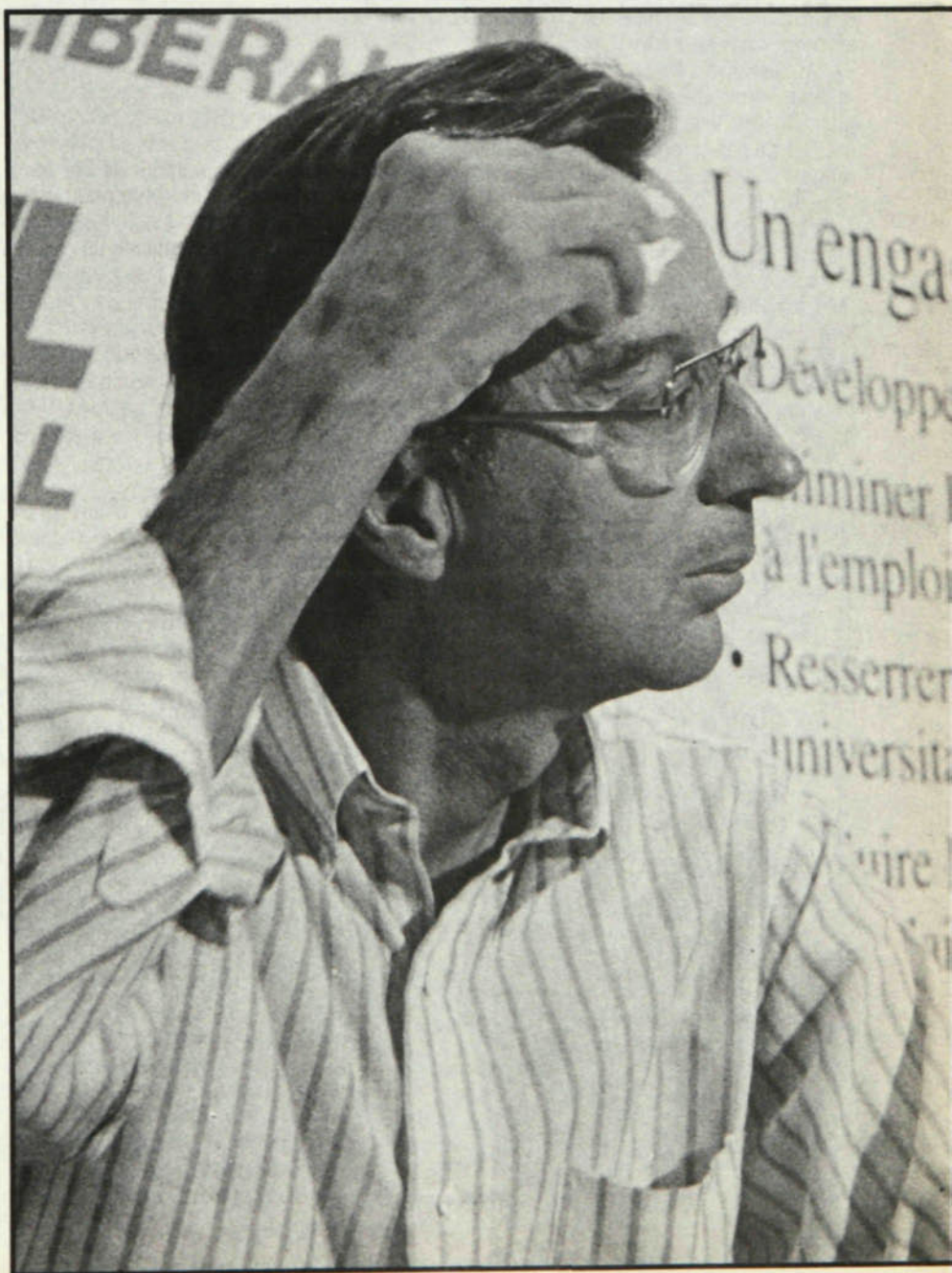


Les groupes sociaux et l'élection: non-ingérence, quasi-indifférence

par Kenneth GEORGE

Les élections de septembre ont posé la question de l'action partisane des mouvements sociaux et des groupes de pression. Au début de la campagne, nous pouvions nous attendre à ce que les groupes d'aide aux personnes assistées sociales qui s'étaient opposés à la réforme décidée par le gouvernement libéral (loi 37) cherchent à favoriser l'autre parti. De même en est-il des groupes de femmes qui s'étaient opposés à la réforme des services de garde. Qu'en serait-il vraiment de l'engagement des groupes sociaux dans la campagne? Prendraient-ils position pour l'un ou l'autre des partis? Le membership serait-il invité à financer un parti ou un candidat? à travailler à l'élection de tel parti? Chercherait-on à imposer des enjeux?

Dans le passé et tout récemment encore, l'action partisane des groupes sociaux allait de soi. Aux dernières élections fédérales, la FTQ, la CSN, la CEQ et l'UPA ont mené une vive lutte contre le projet canado-américain de libre-échange: achat de publicité, diffusion d'études, mobilisation des permanents syndicaux et des membres, etc. À l'élection de 1984, les groupes de femmes d'ici et du Canada anglais avaient imposé la "question des femmes" comme enjeu majeur de la campagne. Les élections québécoises des années 70, le référendum de 80 ont aussi été des moments forts d'engagement partisan des groupes sociaux; "la cause" appelait et peu de gens comptaient leurs heures. Aux élections municipales de Montréal en 1986, les groupes sociaux qui avaient créé le RCM ont travaillé d'arrache-pied à son élection, comme cela semble être le cas à Québec où le Rassemblement populaire cherchera à gagner les élections de novembre. Tout cela semble bien être du passé. Au début de la campagne, nous⁽¹⁾ avons interrogé des groupes sur leurs attitudes face aux élections. Un regard sur les projets d'intervention des groupes laisse croire que la période d'engouement pour l'action partisane est révolue. En quoi l'élection change-t-elle les projets et la dynamique des groupes? En peu de chose.



1- Les projets d'intervention prévus

Les organisations syndicales devaient adopter les mêmes comportements que par le passé. La CSN et la CEQ réaffirmeraient leur neutralité et leur détachement (les unités locales pouvaient cependant agir différemment); leur préoccupation majeure restait la négociation d'une convention collective pour les employés des secteurs public et parapublic. La FTQ convoque un congrès spécial pour appuyer le PQ; la résolution était bien sûr tout en nuances mais appui formel il y a eu.

Du côté du mouvement des femmes où on est toujours préoccupé par la recherche de subventions, l'élection ne semble avoir rien changé à l'activité quotidienne. On a réussi un bon coup avec l'affaire Chantal Daigle et on s'en félicitait encore. On était à préparer les états généraux (Femmes en Tête) pour mar-

quer le 50e anniversaire de l'acquisition du droit de vote par les femmes: des manifestations régionales prévues pour septembre (elles ne seraient pas des occasions d'intervenir dans la campagne) et la rencontre nationale en avril. De fait, les organisations féministes sont bien plus préoccupées par la législation fédérale annoncée sur l'avortement que tout autre événement.

Les groupes qui ont mené la lutte contre la réforme de l'aide sociale prévoyaient intervenir dans la campagne électorale. La tendance était forte d'inviter les membres à voter pour le PQ. Certes, les dirigeants étaient bien conscients que, si le PQ avait été au pouvoir, il aurait adopté des politiques assez semblables à celles des libéraux. Le besoin de "vengeance" obligeait cependant à voter contre Bourassa. Par ailleurs, en plus d'organiser des lignes de piquetage à l'occasion d'assemblées politiques libérales, ces groupes qui avaient déjà décidé d'organiser une manifestation sur l'appauvrissement à l'automne devaient faire coïncider l'événement avec la campagne; le 23 septembre, ils devaient dénoncer les politiques fiscales, sociales et économiques qui enferment les gens dans le cercle de la pauvreté. Ici l'élection est utilisée aux fins d'imposer un enjeu et d'influencer le vote.

Les groupes orientés sur le problème du logement voulaient intervenir de semblable façon. Ils manifesteraient à l'occasion de sorties publiques de Bourassa et feraient une critique des politiques du PQ sur le logement. L'objectif est de rappeler à tous l'acuité du problème et le caractère insatisfaisant des solutions.

Que dégager de ce bref tour d'horizon? En ce début de campagne, les données disponibles quant aux projets d'intervention des groupes laissent clairement voir qu'on est loin des expériences des années passées. On ne saurait parler d'implication. Généralement, il n'y a pas d'appui à un parti ou à un candidat; quand il y a appui, celui-ci est formel et tout en nuances, il n'est pas spontané, il est de raison et non de cœur. Ceux qui le veulent proposent des enjeux mais pas avec la force du passé; les acteurs qui empruntent cette voie sont de fait assez limités en termes de membership, d'audience, de crédibilité et de moyens d'action. Personne ne tente vraiment de mobiliser "son monde", de libérer des permanents pour l'organisation électorale, d'organiser des campagnes de levée de fonds parmi les membres, d'offrir et de susciter des candidatures. Finalement, si l'élection n'avait pas lieu, peu de choses serait changé dans la vie des groupes. Une élection de plus, une de moins... et puis après!

2- Les alliances d'hier: dissoutes

Par rapport à ce que nous avons connu, un changement réel s'est opéré dans la dynamique des groupes sociaux. Il n'y a pas si longtemps, l'élection aurait été utilisée de

façon stratégique aux fins d'atteindre un certain nombre d'objectifs importants. Qu'est-ce qui a pu causer ce nouvel état d'esprit assez généralisé? Comment expliquer cette position de "non-ingérence, quasi-indifférence"?

a) la désillusion

Pour expliquer cette évolution, il faut d'abord faire référence à un fond certain de désillusion. L'expérience de créer un parti et d'y investir toutes les ressources (souvent bien maigres) dont disposent les groupes sociaux a été vécue. L'expérience de la victoire de ces partis, de l'exercice du pouvoir par eux a aussi été vécue. L'enseignement majeur de ces expériences, tant au municipal qu'au provincial: les dividendes n'en valaient pas l'investissement. Aujourd'hui, on a la désillusion à la grandeur de nos illusions passées. Qui aurait cru que le Parti Québécois agirait comme il l'a fait avec les syndicats du secteur public? qu'il aurait fait si peu face aux problèmes des plus démunis de la société? Qui aurait cru que le RCM, comme il l'a fait dans le cas de l'îlot Overdale, s'associerait avec des promoteurs plutôt qu'avec des locataires désireux de transformer leurs logements en coopérative d'habitation?

Cette désillusion n'est pas indépendante de deux phénomènes des années '80 qui ont marqué une cassure avec le passé. La récession économique et le non au référendum ont provoqué des silences, des questionnements, des réalignements de force. Des problèmes nouveaux se sont posés avec une telle acuité: gouvernements et groupes de pression étaient désemparés. Les solutions se faisaient attendre et quand elles arrivaient, elles faisaient mal tout en étant peu efficaces. Les alliances créées au fil des ans se sont révélées fragiles, elles n'ont pas résisté; elles ont été dissoutes.

Cette désillusion se comprend d'autant plus que ceux qui, il y a quinze ou vingt ans, s'engageaient intensément sont toujours membres et dirigeants des groupes de pression. Comme le disait un permanent syndical: "Quand ça fait 15 ans que tu chantes "ce n'est qu'un début, continuons le combat", tu perds un peu de tes illusions". Ce n'est pas demain qu'on va créer un autre parti.

b) le blocage du mode électoral

L'action électorale semble d'autant plus futile que le mode électoral rend politiquement impertinente l'expression d'opinions autres que celles des partis en place. Le mode électoral actuel favorise et institutionnalise le bipartisme. En imposant de ne choisir qu'entre deux grands projets de société, il bloque les débats, il empêche l'expression de la pluralité des opinions. Si les groupes semblent peu enclins à intervenir dans la campagne électorale, c'est qu'ils sentent bien que leur intervention sera inévitablement récupérée par l'un ou l'autre des partis, reformulée, sans nuances, en termes de l'un ou l'autre des projets de société.

Non seulement le système électoral empêche-t-il ainsi l'émergence de courants poli-

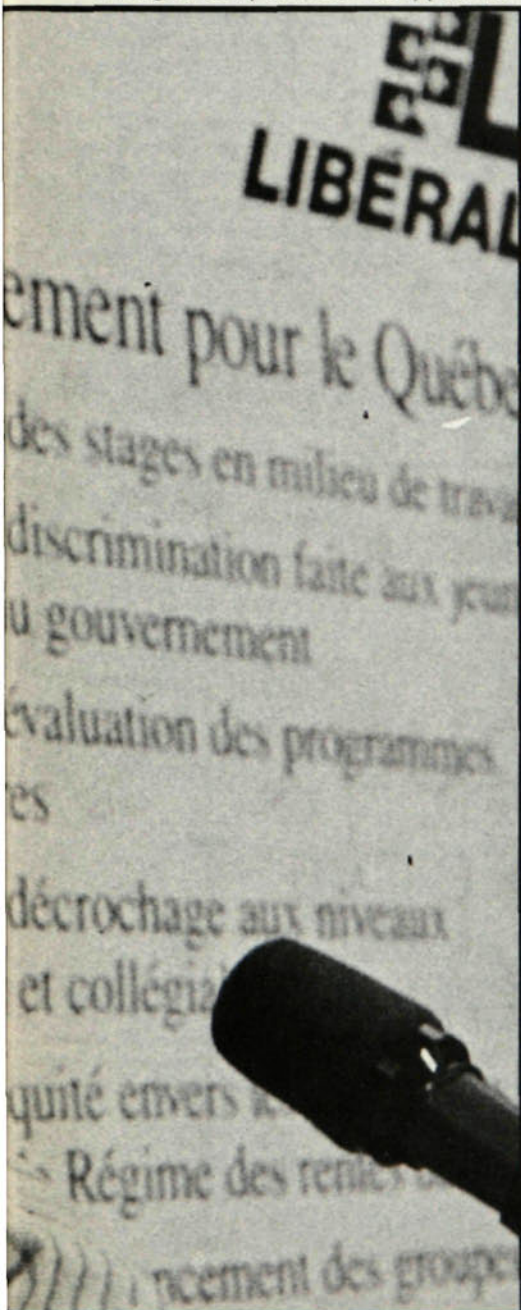


Photo: JEAN LAUZON/COMIMAGE

tiques alternatifs mais, en plus, il ne stimule pas le débat, il simplifie les enjeux à l'extrême et renforce l'impression que le processus électoral n'est pas la voie appropriée pour faire des transformations sociales. C'est cet effet réducteur du système électoral qui oblige d'ailleurs à corriger le processus par des commissions parlementaires ou des manifestations extra-parlementaires.

c) le morcellement des luttes

A ces facteurs, un troisième s'ajoute: cela fait quelques années qu'on assiste à un morcellement des luttes des groupes sociaux. Plutôt que de s'engager dans des analyses politiques globales, plusieurs groupes ont eu tendance à adopter une approche "fonctionnelle" des enjeux: on cherche des solutions spécifiques et concrètes à un problème particulier. Cette approche semble d'autant plus appropriée que les problèmes sont très complexes, qu'il est suffisamment difficile d'en cerner toutes les composantes et que ceux qui dans le passé devaient prendre le pouvoir pour régler ces problèmes ont démontré la futilité des approches globalisantes. On a donc moins le goût aujourd'hui de se donner comme mission de changer toute la société. L'élection provinciale où les partis prétendent débattre de grands projets de société et d'enjeux globaux (traiter d'économie plutôt que des problèmes des personnes assistées sociales) n'intéresse plus les groupes, elle ne réussit plus à mobiliser; on ne s'identifie plus ni à cette approche

générale, ni à ceux qui développent ces belles grandes théories. De fait, les programmes politiques des partis laissent quelque peu froid: ce sont de beaux textes bien fisolés et ...rien de plus.

d) des partis plus préoccupés de stratégie que de politique

De façon plus générale, la non-implication des groupes dans le processus électoral, leur quasi-indifférence ne semble pas être un accident de parcours mais bien plutôt la conséquence logique de la distanciation qui s'est faite dans les dernières années entre les groupes et les partis politiques. C'est comme si groupes et partis étaient deux mondes différents. Alors que les groupes disent s'occuper des vrais problèmes et décrire la réalité sociale telle qu'elle est, les partis semblent plus intéressés par l'image projetée, par le nombre de votes que leur discours pourra assurer. La qualité du spectacle l'emporte sur la vérité, la stratégie tient lieu de contenu. Pour plusieurs, la démocratie électorale est devenue affaire de spectacle.

e) des candidats peu crédibles

Cette distanciation entre les groupes et les partis ne s'exprime pas seulement au plan des idées mais aussi des personnes: depuis quelques années, moins de militants de groupes sociaux s'engagent dans les instances et les activités des partis. En corollaire, les groupes ne sont plus une source de recrutement de candidats et entreprendre une carrière poli-

tique n'est pas un objectif des dirigeants des mouvements sociaux; on sait déjà trop que tout candidat doit se soumettre au traitement des faiseurs d'images qui vantent avec tout autant d'habileté les savons et les pâtes dentifrices. Pas surprenant qu'il n'y ait pas de candidats nettement identifiés à telle ou telle cause dans cette campagne! Dans les groupes d'ailleurs, l'impression dominante est qu'il n'y a pas de vrais leaders "avec du coeur au ventre" dans les partis, il y a même crise de candidatures.

3- La retenue comme stratégie

Dans ce refus des groupes de s'impliquer dans le processus électoral, d'aucuns voudront voir une dépolitisation de l'action sociale et des enjeux. Ce serait là fausser les perspectives. La retenue manifestée semble davantage correspondre à la reconnaissance que la logique des partis et celle des mouvements sont tout à fait différentes. Tous l'affirment: les enjeux restent éminemment politiques. Il ne s'ensuit pas cependant que les solutions aux problèmes passent prioritairement par l'action partisane et électorale. Cela ne saurait empêcher les alliances tactiques et ponctuelles avec l'un ou l'autre des partis. Cela ne justifie plus l'identification totale à un seul parti. ■

* Les membres du comité "En mouvements" de **Vie Ouvrière**: Louise Desmarais, Jean Robitaille, François Saillant, Elyse Tremblay et l'auteur.

UN INVESTISSEMENT – UN ACQUIS – UNE NÉCESSITÉ

L'ÉCOLE PUBLIQUE :

UNE RESSOURCE COLLECTIVE

À SAUVEGARDER



Alliance des professeures
et professeurs de Montréal (CEQ)

MOBILISATION DU MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE

Du 30 octobre au 4 novembre, La Coalition des organismes communautaires du Québec (COCQ) et la Table des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal (TROVEP) organisent une semaine d'action pour répondre à la réforme de l'aide sociale, aux coupures dans les garderies, au logement social, etc. Ces deux organismes aimeraient que "les responsables politiques reconnaissent l'importance de l'action communautaire et populaire, qu'ils respectent l'autonomie de ces organismes, qu'ils leur offrent un financement stable et décent et enfin qu'ils tiennent compte de leur avis lors de l'élaboration de politiques sociales qui les concernent".

Pour connaître le détail des différentes actions, contacter la TROVEQ au (514) 845-9705 ou 845-6170.

LA GUERRE N'EST PAS UN JEU

Selon une enquête du CRTC, les jeunes de deux à onze ans passent en moyenne 1300 heures par année devant le petit écran, alors qu'ils n'en passent que 1000 à l'école. Les éditions PACIJOU ont mis sur pied un "concours coopératif" pour imaginer des alternatives aux actuels jeux de guerre. Les enseignant-e-s disposent d'une vingtaine de fiches pédagogiques pour sensibiliser les enfants du primaire et du secondaire à ce phénomène et les amener à remettre en question les valeurs de violence véhiculées par la télévision.

Pour plus de renseignements, contacter **Des jouets pour la paix**, 3584, De Chambly, Montréal, H1W 3J9, Tél. (514) 527-2611.

EN BREF

LE C.P.M.O. AU BRÉSIL

Trois représentant-e-s du C.P.M.O. (Lucie Lépine, Jean Ménard et Pierre Poulin) ont participé à la septième rencontre des communautés ecclésiales de base. Cette rencontre a eu lieu du 10 au 14 juillet 1989 à Duque de Caxias, une ville située à quinze kms de Rio de Janeiro.

Près de 2 300 personnes étaient présentes à ce grand rassemblement: des représentant-e-s de 225 diocèses du Brésil et de 19 pays de l'Amérique latine. Ont participé aussi à cette rencontre plus de 120 frères de douze Églises évangéliques, de l'Église anglicane et de l'Église orthodoxe, incluant 43 pasteurs et pastorales de cinq diocèses. 85 évêques catholiques dont quatre de l'extérieur ont manifesté par leur présence leur solidarité dans les luttes des pauvres. Très importante, aussi, fut la présence de plus de trente représentant-e-s des peuples indigènes. Enfin il y avait quelques invité-e-s de Belgique, d'Angleterre et du Québec.

Les gens ont été très bien accueillis par les familles de Duque de Caxias et des alentours qui ont vaincu la peur de leur répression policière et ouvert les portes de leurs maisons. Duque de Caxias: lieu de pauvreté, de violence et de mort; lieu d'accueil, de solidarité et de chaleur humaine. En voyageant de notre lieu de résidence au lieu de la rencontre, nous pouvions voir et sentir de près la pauvreté et la misère que vit le peuple exploité par le système capitaliste, réprimé par le pouvoir politique et marginalisé par les pouvoirs publics.

Le thème de la rencontre était: "Peuple de Dieu en Amérique latine, en chemin de libération".

Après la célébration oecuménique d'ouverture, nous avons réfléchi sur la situation douloureuse du peuple latino-américain: l'Indien massacré, le Noir marginalisé, la femme écartée du pouvoir, l'ouvrier exploité par de bas salaires, le jeune abandonné.

Le massacre des cultures, surtout de l'Indien et du Noir, se poursuit encore. Le capitalisme empêche la réforme agraire et réussit à organiser un monde qui enrichit une minorité avec le sang des pauvres.

Nous avons vu aussi beaucoup de résistance des luttes vécues dans une grande espérance.

Une conviction commune est apparue: au nom de notre foi en Jésus Christ ressuscité, nous devons lutter pour la transformation de la société latino-américaine actuelle et un des instruments les plus importants reste l'action politique.

Enfin les communautés de base poussent les personnes à s'organiser pour permettre au peuple de se libérer. Ces communautés créent un espace où le peuple se sent quelqu'un, reprend la parole, refait l'histoire et expérimente quelque chose de la liberté pour laquelle le Christ nous a libérés.

La parole de Dieu aide à traverser le désert de l'expérience quand la libération tarde à venir.

Elle aide à transformer la patience en passion qui conduit à la résurrection.

Nous avons été à même de constater la vitalité de ce courant d'Église et nous avons vivement apprécié l'expérience.

L'AFEAS RÉPLIQUE AU PARTI LIBÉRAL

La ministre à la condition féminine du parti libéral considère que la participation des travailleuses au foyer au Régime des rentes du Québec était une promesse "irréfléchie" et qu'elle n'a pas "résisté" aux études préliminaires. L'AFEAS qui regroupe des femmes au foyer et sur le marché du travail conteste cette position, car elle n'a jamais pu discuter ou négocier cette mesure. Alors que les travailleuses autonomes et les femmes collaboratrices ont acquis ce droit, les travailleuses au foyer devront-elles brandir des menaces de grève pour retenir l'attention du prochain gouvernement ?

INVASION MILITAIRE AU NITASSINAN

L'OTAN a, en principe, pris sa décision d'établir le centre d'entraînement pour chasseurs tactiques et leurs armes à Goose Bay, au Nitassinan. Plusieurs actions de mobilisation sont prévues pour que le Nitassinan ne soit pas dénaturé en zone de guerre:

• **11 novembre**: cérémonies alternatives du jour du souvenir dans les principales villes de l'Ontario et du Québec. À Montréal: rencontre à midi au Carré Dominion.

• **14 novembre**: "Sit-in" devant les quartiers généraux du "ministère de la guerre" à Ottawa pour retarder la réouverture du ministère.

• **11 décembre**: journée d'actions décentralisées pour la démilitarisation du Nitassinan.

Pour plus d'informations, contacter le **comité social Centre-Sud** au 1710, rue Beaudry - tél: 596-4440.



ÉDUCER, C'EST AVANT TOUT RESPONSABILISER

par François GERVAIS



Photo JORGE GUERRA

En 1988, plus de 14 millions d'enfants sont décédés parce qu'ils n'ont pas reçu les soins dont ils avaient besoin. Exclues des statistiques, combien d'autres souffrent encore dans des conditions atroces? Pourtant, le 20 novembre 1959, l'assemblée générale des Nations Unies adoptait à l'unanimité une déclaration pour protéger les droits de l'enfant. Comment expliquer alors une situation aussi inacceptable?

La force d'une déclaration n'est qu'incitative car elle se présente comme un principe. Elle ne prévoit aucune mesure pour forcer les États coupables à réparer leur négligence. Une convention, au contraire, dispose de mécanismes de surveillance que les États doivent respecter. En décembre prochain, l'ONU tentera de faire approuver la convention internationale des droits de l'enfant. Déjà, en 1978, la Pologne avait soumis un premier projet de convention en préparation à l'Année internationale de l'enfant. Mais ce projet est resté lettre morte jusqu'à aujourd'hui. Le succès de cette nouvelle convention dépendra donc essentiellement de la pression qu'exercera l'opinion publique, car elle n'aura force de loi que si au moins vingt pays la ratifient.

UN ÉVÉNEMENT IMPORTANT POUR LE QUÉBEC

La convention ne sauvera pas que des vies dans le Tiers-Monde, elle exercera aussi son influence dans les lois canadiennes et québécoises. Elle pourra servir d'argument aux groupes ou individus qui exigent de meilleurs services en garderies. Ces dispositions, concernant l'obligation faite à un État d'assurer aux enfants des soins de santé dans la plus grande égalité possible, impliquent directement l'engagement de nos services sociaux. **Comme nation signataire de la convention, comment allons-nous expliquer la longue liste d'attente des noms d'enfants en situation de danger signalés à la Direction de la protection de la jeunesse?** Nos enfants font face à de dures réalités et on manque de ressources pour leur venir en aide. Peut-être que la convention saura nous aider à mettre de l'ordre dans nos priorités!

Même au Québec, l'enfant se retrouve désespérément seul pour défendre et invoquer ses droits. L'écho de sa souffrance se perd souvent dans l'anonymat des dossiers qui s'accumulent sur les tablettes de nos programmes sociaux. Quand vient le temps de chercher une cause aux blessures des "jeunes mal-aimés", on se concentre généralement sur "la crise de la famille". Ce cliché facile détourne notre regard. On amène les parents séparés, désunis, sur le banc des accusés, mais on interroge rarement l'organisation et les structures de notre société. Or, celles-ci moulent la famille dans des conditions de plus en plus difficiles.

Les raisons économiques justifient aujourd'hui toute sortes d'aberrations. Une entreprise peut polluer si elle crée des emplois. L'«avoir» dicte les devoirs mais néglige



Photo JORGE GUERRA

du même coup les droits de l'«être». L'organisation du travail laisse dans la marge les besoins familiaux. On a tendance à opposer carrière et enfant. De plus, combien de parents connaissent des difficultés à se loger dès la troisième naissance. Finalement, la famille ne constitue pas une des grandes causes des maux d'une certaine jeunesse; elle est plutôt, comme tous ces enfants mal-aimés, la conséquence d'une société dans laquelle les relations humaines passent après les relations d'affaires.

Pendant qu'un vent de panique au Québec remet en question la loi de la protection de la jeunesse à cause d'une augmentation de la violence chez les adolescents, un autre courant attire notre attention. Il s'agit des victimes d'abus sexuels, de mauvais traitements, de tortures ou de chantages psychologiques, de violence familiale, d'abandon. Cependant ce deuxième courant risque d'être étouffé par l'opinion publique qui crie "scandale" devant la faible sévérité de nos lois juvéniles.

À la suite de récents meurtres dans le réseau des transports en commun à Montréal, la population réclame des peines plus sévères pour punir les jeunes violents. Certains adultes vont jusqu'à réclamer la peine de mort pour des coupables âgés de quinze à seize ans. Mais ils sont peu nombreux à proposer de plus grands services de prévention. On a retiré les criminologues des polyvalen-

tes parce que leur présence laissait sous-entendre des problèmes délicats pour leur image. Est-ce que la publicité d'une institution prime les droits des personnes qu'elle est censée éduquer et servir?

Même chez nous la question des droits demeure souvent un sujet controversé. On préfère parler de ce qui se passe ailleurs pour éviter l'effort de se remettre en question. Pourtant les jeunes apprennent plus facilement à obéir à l'autorité quand ils se sentent respectés dans leur dignité.

ENSEIGNER LA THÉORIE, MAIS LA PRATIQUE?

Dans leur mémoire pour diminuer la violence dans les écoles, des jeunes de la JEC proposaient en avril dernier, d'inclure dans les agendas scolaires une charte des droits et responsabilités des étudiant-e-s: "On n'y voit que des règlements et des punitions. On ne nous apprend pas à régler pacifiquement les conflits ni à réparer les torts. La fille qui se fait



Photo JEAN LAUZON/COMIMAGE

harceler par un prof ne sait pas quoi faire: l'agenda ne mentionne que les punitions rattachées à un élève qui manque de respect envers un adulte". Il y a la connaissance théorique, mais que dit-on sur l'exercice des droits au niveau pratique dans l'organisation des écoles? La signature de la convention pourra-t-elle influencer les structures?

Depuis quelques années, la problématique des droits de la personne est inscrite dans les programmes scolaires du Québec. Le régime pédagogique du secondaire prévoit une dizaine d'heures "obligatoires" pour l'enseignement de ces droits à l'intérieur du volet "Formation personnelle et sociale" du quatrième secondaire. Mais il ne s'agit là que d'un timide commencement.

À l'école, les jeunes se plaignent trop souvent que les droits de la personne, c'est beau en théorie mais qu'en pratique... Les profs semblent militant-e-s lorsqu'il s'agit de dénoncer des situations au Chili, en Afghanistan ou en Afrique du Sud. Mais, si on aborde les problèmes qui touchent les jeunes dans leur quotidien à l'école, comme leurs difficultés de s'exprimer véritablement, sans censure de la direction, leurs revendications pour une plus grande part de responsabilités dans l'école, etc., ces éducateur-trice-s paraissent moins disposé-e-s à considérer que ce sont les mêmes droits de la personne qui souffrent d'un abus de pouvoir.

Dans le milieu scolaire, permettre l'éducation aux droits des enfants des années 90 provoque d'aussi vives réactions négatives que l'éducation sexuelle des années 70. Une partie de la population pense que l'enseignement de ces droits entraînera une utilisation abusive de divers types de revendications chez les jeunes dont la première conséquence serait une perte de l'obéissance vis-à-vis de l'autorité. On reprend sensiblement les mêmes arguments qui accusaient l'éducation sexuelle d'inciter les jeunes à ridiculiser l'abstinence et les principes moraux pour s'abandonner aux plaisirs charnels. On oublie encore qu'éduquer c'est avant tout responsabiliser.

Plusieurs commissions scolaires montrent de sérieuses réticences à propager dans leur milieu l'information de la Commission des droits de la personne du Québec destinée aux jeunes. Elles voient à tort une menace à l'ordre et au contrôle entre les murs de leurs écoles. Le mot "droit" fait peur comme le slogan d'une révolution. Alors on le maquille, le déguise et le dissimule dans des expressions comme "responsabilités, obligations, mieux vivre ensemble, etc".

DES LIMITES COMME TOUS LES ÊTRES HUMAINS

La convention ne règlera pas tout mais elle forcera les pouvoirs publics à considérer sérieusement le respect des droits des plus petits de notre société. Sa promotion éduquera la population. Elle lui fera comprendre que la résolution de conflits par la non-violence est préférable à une tranquillité relative, gagnée par un pouvoir répressif. Par cette éducation, on y gagnera un monde plus juste et égalitaire, à la recherche d'une harmonie des différences culturelles, sociales, religieuses, d'âges et de sexes.

Évidemment, la convention possède ses limites. Sa conception a exigé beaucoup de compromis pour arriver à un consensus international. Il fallait harmoniser les mentalités, les us et coutumes de peuples très différents. C'est particulièrement le cas entre les hémisphères nord et sud. Un bref regard sur certains compromis nous illustre la complexité de s'unir pour écrire un tel texte. Au



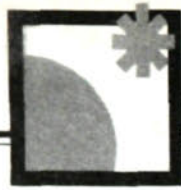
Photo JORGE GUERRA

départ, certains pays d'Afrique exigeaient l'inscription de quelques obligations pour l'enfant qui visaient surtout la protection de la famille et des personnes âgées. On demande par exemple à l'enfant d'avoir les mêmes responsabilités de protection et de soutien envers ses parents, puisqu'il en a lui-même bénéficié pendant sa croissance. De plus, selon leur mentalité, ils associent nos centres d'accueil pour le "troisième âge" à une société primitive en voie de développement au plan social! Nul besoin de décrire l'opposition des pays du Nord. En guise de compromis, on a inscrit de manière facultative la proposition des Africains en annexe au projet.

Le texte final de la convention des droits de l'enfant a exigé neuf années de délibérations par des représentant-e-s de plus d'une quarantaine de pays. Tous ces efforts de compromis avaient pour but de rallier le plus grand nombre possibles de nations.

La juridiction de ce texte international se limite aux membres signataires. Plus ils sont nombreux, plus ils peuvent exercer une influence sur les autres. Il vaut mieux avoir une convention imparfaite en 1989 qu'une convention parfaite, signée par à peine vingt pays dans trente ans.

Si la convention possède certaines limites, particulièrement dans le sort qu'on réserve à son utilisation, elle a le mérite d'être prophétique et d'annoncer la seule voie acceptable pour l'humanité. Il faut également relever un aspect intéressant et innovateur de ce projet: il s'agit du premier texte qui reconnaît à l'enfant le droit de participation aux décisions qui affectent son bien-être. Un grand poète nous disait un jour: "Dans notre société, aucune décision importante ne devrait être prise sans que nous fassions voter nos futurs arrière-petits-enfants!". ■



Puerto Plata... No problemas?

par André BÉLANGER

Matin brumeux près de Puerto Plata. Dans le décor idyllique qui s'offre aux touristes québécois du "Puerto Plata Beach Resort". Une autre journée chaude et ensoleillée s'annonce. Étendus sous leurs parasols, les nombreux Québécois qui s'offrent ces vacances de rêve en République dominicaine se laissent bercer par le merengue et charmer par les innombrables vendeurs d'artisanat et de "larimar", la pierre précieuse du pays.

Mais se doutent-ils qu'à quelques kilomètres de leur petit paradis, des Haïtiens sont maintenus dans des conditions de vie pires que celles du temps de l'esclavage?

Sur les plages, le touriste n'en verra pas. Mais celui qui se risque à explorer les campagnes dominicaines découvrira, cachés dans les immenses camps de canne à sucre, des villages, appelés ici "bateys" où vivent, dans la plus extrême misère, près de 200 000 Haïtiens.

Tous connaîtront des conditions de vie et de survie pires encore que celles qu'ils ont laissées derrière eux: l'enfer des "bateys", camps de travail et d'hébergement où ils seront expédiés, au coeur des plantations dominicaines.

Dans ces bateys, il n'y a pas de médecins. Pas plus qu'il n'y a de latrines et d'écoles. L'eau qu'on y boit est à peu près partout infestée de parasites. Et pour celui qui travaille à la coupe de la canne, ce n'est guère mieux. Pour 1.50\$ US par jour, les Haïtiens font, depuis 60 ans, un des travaux parmi les plus difficiles. Les Dominicains, eux, refusent de couper la canne à sucre.

UN ESCLAVAGE STRUCTUREL

Frank Marino Hernandez, sociologue-conseil, explique: "Ici, l'Haïtien n'existe même pas! Il n'a aucun droit. Je connais des cas où, brutalisés par la police, des travailleurs du café d'origine haïtienne n'ont jamais pu pour-

main-d'oeuvre docile et abondante".

Et pourtant, depuis quelques années, cette main-d'oeuvre toujours docile n'est plus aussi abondante. Sous Jean-Claude Duvalier, un contrat de location de braceros liait les deux gouvernements: pour trois millions de dollars, Duvalier s'engageait alors à fournir 15 000 braceros durant le temps de la "zafra", la récolte de la canne. Depuis sa chute en février 1986, le contrat n'a pas été renouvelé. Pour les remplacer et mener à bien ses récoltes, le CEA (Conseil d'État du Sucre), compagnie gouvernementale qui contrôle 60% de l'industrie du sucre au pays, a alors choisi les méthodes fortes: le recrutement forcé, à n'importe quel prix.

Le cas de Manuel Penas n'est pas un cas isolé. Celui-ci demeurait avec sa famille à Fonds Verrettes, petit village haïtien près de la frontière dominicaine et la traversait chaque jour pour aller vendre des pantalons, ce qui lui donnait à peu près 40 gourdes haïtiennes par jour, soit environ 8.00\$ US. Le 3 novembre dernier, il a été capturé par l'armée dominicaine à la frontière. Depuis ce jour, il n'a plus jamais revu ni sa famille, ni son épouse. Avec 90 autres personnes, on l'a transporté de nuit, sous la pluie, avec un bol de riz par jour, jusqu'au batey Alejandro Bass, près de Consuelo, dans l'est du pays. Depuis ce temps, il coupe la canne dans des conditions inhumaines comme tous les autres "Congos"; c'est ainsi qu'on appelle les braceros fraîchement arrivés.

UN RACISME QUI PAIE

Samuel Charles travaille à Santo Domingo (Saint-Domingue), la capitale, dans un chantier de construction. Puisqu'il est d'origine haïtienne, son employeur ne lui donne que la moitié du salaire minimum. Il préfère ce travail sous-payé à celui, inhumain, des bateys. Et pourtant, il vit dans la peur. La veille, la police a fait un razzia dans le quartier. Elle a capturé 24 Haïtiens qu'elle a envoyés dans les bateys de Rio Haina. Le motif: ils sont illégaux au pays. Depuis ce jour-là, il couche par terre dans le chantier, camouflé derrière une pile de briques.

Sous prétexte d'illégalité, les autorités dominicaines entretiennent une campagne raciste envers les Haïtiens et se servent de



Photo tirée du film de l'ONF *Sucre noir*

Ces Haïtiens, on les appelle "braceros", les bras, puisqu'ils travaillent presque exclusivement à la coupe de la canne à sucre qui a été longtemps la première source d'entrée de devises étrangères au pays. Tous sont poussés par la misère extrême qui sévit en Haïti, l'un des pays les plus pauvres du monde.

suivre la police en justice parce qu'ils n'avaient pas de statut. Même la constitution qui garantit pourtant aux enfants d'étrangers, nés au pays, la citoyenneté, n'est pas appliquée quand il s'agit d'Haïtiens. Le gouvernement les maintient dans une situation totalement illégale et s'en tire en même temps avec une

ceux-ci comme boucs émissaires économiques. Ainsi, selon ces dirigeants, les Haïtiens seraient la première cause du chômage, de la corruption et même de maladies transmises sexuellement! Le président de la République, dans un livre publié en 1987, affirme que les Haïtiens contribuent à "(...) corrompre la physionomie ethnique du pays (...)"

Pourtant, l'économie dominicaine profite de ces travailleurs. Selon Rufino Alvarez, secrétaire-général du syndicat des travailleurs du sucre (dominicains) FENAZUCAR-CGT, les travailleurs haïtiens contribuent de 30 à 35% des entrées en devises étrangères dans le pays grâce à leur travail de production dans l'agriculture dominicaine. Pour la classe dirigeante dominicaine, l'Haïtien représente aussi des salaires extrêmement bas et une main-d'oeuvre captive et docile, tant dans le sucre que dans presque tous les secteurs de l'économie dominicaine. Dans toute cette affaire, l'économie dominicaine y trouve son compte.

PUERTO PLATA / P.Q.

Les chiffres le démontrent: la République dominicaine est en voie de détrôner la Floride comme première terre d'investissement des Québécois à l'étranger. Ainsi, les Québécois achètent, et ils achètent gros! De plus, ils représentent près de 30% du volume touris-



Photo: RÉAL CAPUANO

tique fréquentant le pays alors que plus de 200 000 d'entre-eux sont attendus en 1992.

Les Dominicains eux aussi achètent gros! La compagnie privée Centra Romana qui contrôle 32% de la production de sucre au pays possède parmi les meilleurs plages de La Romana, région à l'est du pays, et au

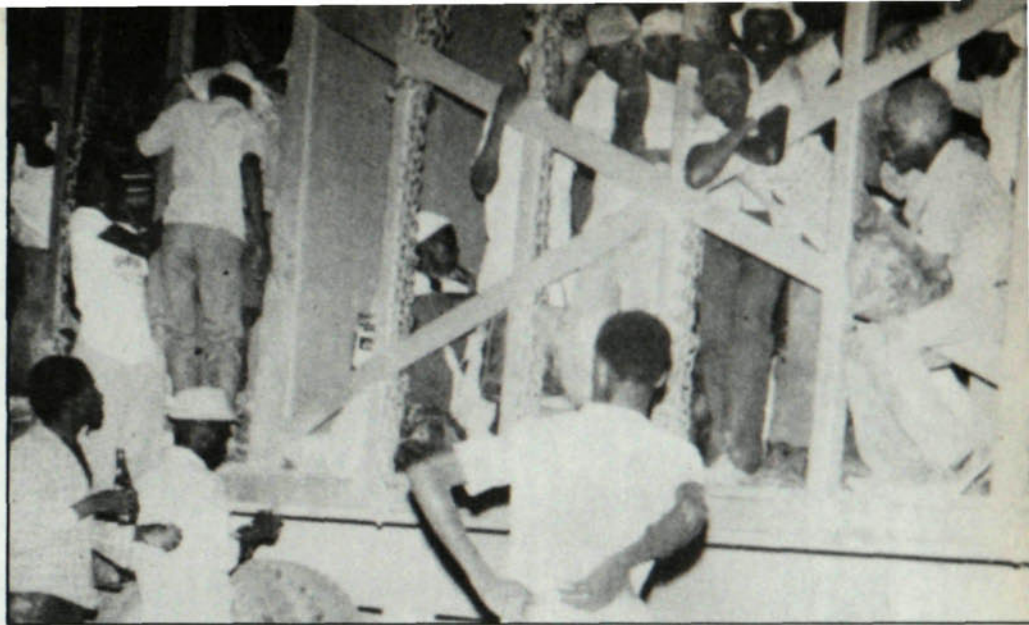


Photo: JEAN-FRANÇOIS LEBLANC/AGENCE STOCK

moins deux des plus gros hôtels de la capitale. Cette compagnie appartient en réalité à un consortium formé de banques cubaines de Miami et d'actionnaires dominicains. Parmi les plus importants d'entre eux, on retrouve nul autre que Carlos Morales Troncoso, actuel vice-président de la République et directeur du CEA (Conseil d'État du Sucre).

Toute cette activité dans le secteur touristique fait suite à la crise internationale des pays producteurs de sucre. Depuis quelques années, les États-Unis et l'Europe produisent leur propre sucre à partir du maïs, réglant ainsi leur problème de surproduction mais entraînant aussi la ruine de tous les pays producteurs de canne, pour la plupart très pauvres.

WISEZ LE TOURISME, VOUS TOUCHEREZ LE SUCRE!

Tel est en quelque sorte le moyen pris par le **Comité québécois pour la reconnaissance des droits des travailleurs haïtiens en République dominicaine**. Misant sur la connaissance qu'ont les Québécois de ce pays et leur sensibilité aux questions de droits humains, le comité a lancé une campagne l'automne dernier de boycott des plages dominicaines tant et aussi longtemps que la situation ne se sera pas améliorée. Jacques Desjardins, coordonnateur du comité, explique: "Depuis 1983, l'Organisation internationale du travail dénonce cette situation et demande que soit reconnu aux Haïtiens un statut légal, une identité. Depuis dix ans, elle exerce des pressions diplomatiques à Genève. Nous, on mobilise l'opinion publique en faveur du changement. D'ailleurs, plusieurs diplomates de l'OIT nous ont exprimé l'urgence de mobiliser l'opinion publique pour que change cette situation".

Toute cette campagne de boycott a fait couler beaucoup d'encre ici et à l'étranger. **Une coalition pour l'abolition de l'esclavage des Haïtiens en République dominicaine** vient d'ailleurs d'être formée et comprend plus d'une dizaine d'organisations.

Qu'on soit pour ou contre le moyen du boycott, il reste que le thème suscite des réflexions, des interrogations et oblige tous les intervenants à prendre position.

Quant à son effet, le représentant du gouvernement dominicain à la réunion de l'OIT à Genève en juin dernier s'est plaint du fait que "toutes ces discussions concernant la situation des travailleurs haïtiens dans notre pays ne font qu'alimenter la campagne internationale de boycott des plages dominicaines". Les signes sont nombreux à l'effet que le gouvernement dominicain est inquiet de cette campagne. Après tout, les Québécois n'ont qu'à choisir leurs plages ailleurs, pour quelques années encore... ■

Petite chronologie du boycott:

13 septembre 1989: réunion de la coalition pour l'abolition de l'esclavage des Haïtiens en République dominicaine.

11 octobre 1989: conférence de presse téléphonique. Haïti, République dominicaine, Montréal.

14 octobre 1989: souper-bénéfice créole avec fête et danse au profit du Comité - Les personnalités invitées sont: Maurice Lemoine, écrivain français, auteur de "Sucre amer" et "Les cent portes de l'Amérique latine"; Dany Lafférière, auteur de "Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer"; Luc de la Rochelière, musicien, auteur de "Amère América" et peut-être le Père Jean-Bertrand Aristide...

9-10-11 novembre: Salon sur le tourisme organisé à la Place Bonaventure. Activités publiques, manifestations pour y dénoncer l'esclavage qui prévaut en République dominicaine.

André Bélanger est membre du **Comité québécois pour la reconnaissance des droits des travailleurs haïtiens en République dominicaine**.



Les Alcooliques Anonymes:

RÉPONSE POPULAIRE À UN MAL SOCIAL

par Guibert BIARD



Le journal *Les Affaires*, dans son numéro du 8 au 14 juillet 1989, affirmait: "L'alcoolisme et la consommation de drogue au travail coûtent UN'DEMI MILLIARD de dollars par an aux entreprises québécoises. Aux problèmes traditionnels d'alcool et d'abus de médicaments s'ajoutent de plus en plus les ravages causés par les stupéfiants. Les polytoxicomanes sont, en outre, souvent plus difficiles à identifier."

Photo: JORGE GUERRA

Nous entendons souvent que 10% de la population est alcoolique. Certes, le milieu du travail est un lieu permettant de relever des statistiques assez exhaustives. On affirme que 12% des employés, dans tous les secteurs d'emploi et principalement dans le groupe d'âge 35 à 55 ans sont de gros buveurs. À ce pourcentage, nous devons ajouter les problèmes de dépendance aux médicaments et aux drogues. Un rapport interne du ministère de l'Industrie et du Commerce nous indique que l'économie du Québec a assumé, en 1982, des pertes de 450 millions de dollars, causées par les

problèmes reliés directement à la surconsommation d'alcool.

Chez les jeunes de moins de 17 ans, une enquête révèle que 20.75% des jeunes interrogés consomment régulièrement (une fois par semaine ou plus), 71.70% consomment occasionnellement et 7.55% s'abstiennent. Si nous portons notre attention sur le monde de l'itinérance, et plus spécifiquement, chez les jeunes itinérants de 18-30 ans, nous constatons que l'alcoolisme vient au premier rang des problèmes rencontrés par cette clientèle. Les produits alcoolisés sont légalisés, facile d'accès, peu contrôlés. Il n'y

a pour ainsi dire pas de contrôle quant à l'âge de l'individu, lorsque ce dernier se présente pour l'achat de boissons alcoolisées.

Au Canada, le **mouvement des Alcooliques Anonymes (A.A.)** compte plus de 2 600 groupes et seulement à Montréal et la banlieue, il y a environ 600 groupes. Nous retrouvons les A.A. présents dans chaque milieu, voir dans chaque quartier. Le mouvement est ouvert à toutes les couches de la société. Une seule condition à l'adhésion: **le désir d'arrêter de boire.**

Les A.A. se définissent comme "une fraternité d'hommes et de femmes qui parta-

gent, entre eux, leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'en aider d'autres à se sortir de l'alcoolisme." Le fondateur des Alcooliques Anonymes, Bill Wilson, a voulu que les membres de cette fraternité centrent leurs efforts sur "leur problème commun", c'est-à-dire l'alcoolisme. Afin d'assurer la survie du mouvement, le fondateur a donné douze étapes à suivre pour ne plus être alcoolique. Les membres A.A. les appellent: "le mode de vie". Et il y a douze traditions afin d'assurer le bon fonctionnement des groupes.

D'ABORD UN MOUVEMENT D'ENTRAIDE MAIS AUSSI SPIRITUEL

Le fondement même de ce mouvement est basé sur l'accueil, le partage avec d'autres membres, ayant connu le même problème. Lors des rencontres, la majeure partie du temps est consacrée au témoignage d'un alcoolique réhabilité. Il est rare de trouver un mouvement qui peut offrir un support 24 heures sur 24. Les membres et le fondateur affirment que la seule façon pour un alcoolique de se réhabiliter, c'est d'aider un autre alcoolique.

Les douze étapes invitent les membres à "admettre leur impuissance devant l'alcool" en plus de passer en revue leur vie, afin d'y faire le point et d'éviter de répéter toujours les mêmes erreurs. Le fondateur a clairement indiqué que ses membres peuvent se référer à des spécialistes, le cas échéant, afin de trouver les solutions appropriées pour toutes difficultés psychologiques, sexuelles, professionnelles...

De plus l'anonymat est un facteur fondamental dans la structure des Alcooliques Anonymes. "Animés par l'esprit de l'anonymat, nous essayons d'abandonner nos désirs naturels de distinction personnelle comme membres des A.A., aussi bien parmi nos compagnons alcooliques que dans le grand public. Nous croyons qu'en rejetant ces aspirations très humaines, chacun d'entre nous aide à tisser un manteau protecteur qui recouvre notre société toute entière et nous permet de croître et de travailler dans l'unité".

Tous les membres A.A. (y compris ceux n'ayant aucune croyance religieuse) peuvent apporter leur témoignage personnel du pouvoir de transformation de la foi, des possibilités infinies de réhabilitation de la condition humaine, si bas fût-elle tombée, par l'infusion d'amour humain, de soins fraternels et d'une puissance spirituelle dépassant l'humain." Nous retrouvons dans les douze étapes, proposées par le fondateur des A.A., la mention de Dieu, de puissance supérieure dans six des douze étapes et la douzième étape parle de "réveil spirituel".

Dans un des articles écrits par le fondateur, on peut lire ceci: "L'expression Dieu telle que nous la concevons est probablement la plus importante de tout le vocabulaire des Alcooliques Anonymes. Elle est suffisamment large pour que chacun puisse y trouver une foi ou une croyance qui lui soit propre et qui lui convienne. Non moins importantes sont les expressions puissance supérieure ou puissance plus forte que la nôtre. Elles rassurent celui qui se dit agnostique ou incroyant et peuvent l'aider à cheminer petit à petit vers une dimension qui lui était jusqu'alors inconcue, celle de la foi".

La croyance ou la foi en un Dieu ou une puissance supérieure n'est pas un "sine qua non" pour être membre des A.A. "Il ne serait pas réaliste de prétendre que tous les membres A.A. sont inspirés spirituellement. Nombreux sont ceux également qui ne font partie d'aucune église reconnue." Par les douze étapes, le fondateur démontre que le "réveil spirituel" est le résultat de ces étapes. Si miracle il y a, il ne peut se produire que par l'action.

CAUSES ET CONSÉQUENCES DE L'ALCOOLISME

Les causes de l'alcoolisme sont multiples et complexes. Nous croyons que certains facteurs prédisposent l'individu à devenir alcoolique. Nous pouvons parler de causes internes (inhérente à chaque individu) et de causes externes.

À titre de causes internes, nous parlons de difficulté ou faible tolérance au stress, c'est-à-dire une tendance marquée à faire de l'anxiété et de l'angoisse. Souvent l'individu est porté à vivre des peurs indéfinies, des craintes multiples, des phobies... La gêne, la timidité, les difficultés à communiquer avec autrui, le manque de confiance sont des signes pouvant conduire à l'alcoolisme. Tout individu ayant tendance à se culpabiliser, à avoir des remords, à s'apitoyer sur son sort peut être enclin à utiliser l'alcool comme moyen privilégié pour surmonter ces réalités psychologiques.

À titre de causes externes, nous parlerons du milieu familial, lieu où l'on peut retrouver la violence physique et verbale, l'incompréhension de la part des parents, la marginalisation de l'individu par rapport aux autres membres de la famille, des problèmes familiaux non résolus, l'influence des collègues de travail, des horaires de travail.

De plus certains milieux de travail rendent l'alcool disponible et accessible. Le milieu social peut influencer l'individu. La solitude, les nombreuses sorties, la société d'abondance, les modèles de consommation, la publicité omniprésente sont des sources de sollicitation pour l'individu enclin à l'abus de l'alcool.

Les conséquences à la surconsommation

d'alcool sont multiples. Au plan familial nous parlons d'absence au foyer, de violence conjugale, tant physique que verbale, du stress familial, de la séparation, du divorce, de l'endettement, de la faillite... Au plan professionnel, nous retrouvons l'absentéisme, les avertissements, les griefs, les accidents de travail, les congédiements... Au plan physique, il s'agit de la cirrhose, de la psychose, de l'empoisonnement, des maladies du cœur, du cancer, des maladies des voies respiratoires, du suicide... Et enfin, au plan légal, les conséquences sont les arrestations, les conduites en état d'ébriété, les démêlés majeurs avec la justice, les homicides... Le monde de vie offert par les Alcooliques Anonymes permet à l'individu de se situer différemment devant la vie et donner des réponses réalistes et acceptables pour lui et son entourage.

GRATUITÉ DES SERVICES

Contrairement aux centres de traitement pour alcoolisme et toxicomanie, les Alcooliques Anonymes offrent leurs services gratuitement. L'entraide étant la base de leur mouvement et la condition de la réhabilitation, **tout est gratuit**. Le taux de réussite n'a donc rien à voir avec les coûts rattachés à une thérapie. En effet le taux de réussite chez les Alcooliques Anonymes est très élevé.

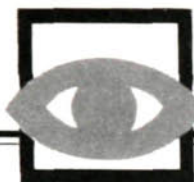
Nous retrouvons le sens de la justice et de l'égalité. Les Alcooliques Anonymes, dans leur littérature et leur structure, disent que nul ne gouverne. Tous sont sur un même pied d'égalité tant dans la déchéance que dans le rétablissement. Ils ne font aucune distinction de langues, de couleurs, de religions, de sexes et de classes sociales. Leur but premier est de venir en aide à la personne qui souffre. La solidarité est vécue dans l'épreuve et dans l'échec.

Nous retrouvons dans la classe ouvrière une simplicité dans la façon d'être et de vivre. Le mode de vie que propose les Alcooliques Anonymes est simple, facile à comprendre et surtout facile à appliquer.

Il repose sur le don de soi, l'accueil, le pardon et l'action. Tout individu qui se présente au mouvement des Alcooliques Anonymes est reçu avec chaleur et compréhension. Rien n'est à acheter, tout est offert simplement et avec discrétion.

L'anonymat est présenté comme une valeur de respect de la dignité de l'être humain afin de permettre à l'individu de se réhabiliter dans l'amour et le support. La force du mouvement des Alcooliques Anonymes réside sûrement dans son réseau de support, d'entraide et de parrainage, unique en son genre quant à l'intervention en alcoolisme. ■

Guibert Biard est directeur de la **Maison Jeun'aide** de St-Henri (Centre pour alcooliques et toxicomanes de 18 à 30 ans)



Perestroïka

par Henri LAMOUREUX

Une révolution est en cours en Union Soviétique. Pour certains, elle exprime la faillite d'un certain socialisme. Pour d'autres, elle témoigne au contraire du fait que le socialisme n'est pas une doctrine figée, condamnée à l'échec. Dans ce sens, la révolution actuelle n'est peut-être que la continuation de celle qu'anima Lénine au début de ce siècle. Une révolution qui en serait à une phase déterminante, car les conditions de sa réussite seraient infiniment plus présentes qu'elles pouvaient l'être dans la Russie tsariste, ou dans celle du "p'tit père des peuples", égorgée par une guerre atroce et un despotisme improductif et destructeur.

L'essai de Lewin présente une analyse rigoureuse et bien documentée du processus historique en cours dans ce grand pays de l'est. L'auteur démontre de façon pertinente que Gorbatchev, loin de chercher à faire basculer l'Union soviétique dans le libéralisme, cherche plutôt à mettre en place les conditions qui permettraient à ce grand peuple de réaliser les promesses de la Révolution d'octobre.

Nul ne pourrait nier que l'Union soviétique ne possède pas aujourd'hui tout ce qu'il faut pour réussir. On ne peut que souhaiter voir la société soviétique se débarrasser de ses fantômes et de la dictature d'une "Nomklatura" tout aussi pesante, coûteuse et entretenue que notre propre bourgeoisie. Le succès de la démocratisation en Union soviétique pourrait éventuellement entraîner des désirs de changements profonds dans notre propre demeure.

Celles et ceux qui désirent mieux comprendre ce qui se passe au pays de la *perestroïka* trouveront dans le livre de Mosh Lewin ample matière à réflexion ■

Mosh Lewin, **La grande mutation soviétique**, Paris, Éditions La Découverte, 1989, 205 p

Embryon cherche parents

par Nathalie THÉOCHARIDÈS



Danielle Proulx avec Max von Sidow. Prix d'interprétation féminine pour *Portion d'éternité* au Festival des films du monde. Photo: PANTAZIDIS PANAGIOTIS

Quand l'État, la famille et la science se disputent des embryons congelés laissés dans une clinique de fécondation "in vitro" par leurs géniteurs morts accidentellement, cela n'est pas sans soulever quelques dilemmes moraux. Cette histoire qui sert de base à **Portion d'éternité** n'est en effet qu'un prétexte pour aborder l'épineux problème posé par les "nouvelles technologies de reproduction".

Robert Favreau, dont c'est le premier long métrage de fiction, réussit le tour de force d'alerter et d'informer son public sans pour autant être didactique. Si le débat éthique est abordé avec une grande rigueur, un scénario habile et une grande finesse dans la direction des comédiens permettent d'éviter que le film ne

tombe dans la dénonciation caricaturale et platte. La rigueur de l'exposé ne cède en rien à la profondeur psychologique et Robert Favreau a su cerner à la fois son sujet et ses personnages.

Danielle Proulx a reçu le prix d'interprétation féminine au dernier Festival des Films du Monde de Montréal pour sa performance dans le rôle de Marie, une jeune femme prête à payer n'importe quel prix la possibilité d'être enceinte. Mais les comédiens qui l'entourent sont tout aussi remarquables. Paul Savoie, dont le personnage s'inspire fortement du biologiste français Jacques Testart, auquel le film est d'ailleurs dédié, interprète le rôle du savant bien intentionné mais dépassé par l'institution avec une conviction certaine. Marc Mes-

sier, cependant, est quelque peu desservi par un rôle mal défini qui constitue le maillon faible du scénario tandis que Gilles Pelletier demeure égal à lui-même.

Malgré ses nombreuses qualités, auxquelles il faut encore ajouter celle d'une photographie soignée, il manque à **Portion d'éternité** l'élément décisif qui en ferait un film véritablement prenant. Trop bien recherché, dirigé, cadré et ficelé peut-être, ce film souffre du manque de passion qui aurait permis à son réalisateur de basculer véritablement du monde documentaire à celui de la fiction. ■

Nathalie Théocharidès anime le magazine culturel "la balançoire" à Radio Centre-ville et est traductrice pour diverses revues culturelles de Montréal.

L'ÉCOLE PUBLIQUE,



UNE ÉCOLE



POUR TOUS LES ENFANTS



Centrale
de l'enseignement
du Québec



Pour un avenir à **notre** façon

"La mission quotidienne de la CSN demeure la défense et la promotion des intérêts de nos membres et aussi de celles et ceux qui, sans être membres, partagent la même situation; l'amélioration de leurs conditions de travail et de salaire et de leur qualité de vie; la bonification, enfin, des lois et règlements par nos propositions, nos revendications, nos actions."

Gérald Larose, président
(Extrait du discours d'ouverture
du 54e congrès de la CSN - juin 1988)

PARTOUT AU QUÉBEC

CHANDLER
(Gaspésie-Ile de la Mad.)
165, rue Commerciale ouest
Chandler G0C 1K0
(418) 689-2294

CHICOUTIMI
(Saguenay Lac St-Jean)
73, rue Arthur Hamel sud
Chicoutimi G7H 3M9
(418) 549-9320

DRUMMONDVILLE
480, rue St-Jean
Drummondville J2E 5L6
(819) 478-8158

GRANBY
371, rue St-Jacques
Granby J2G 3N5
(514) 372-6830

HAUTERIVE
(Côte-Nord)
999, rue Comtois
Hauterive G5C 2A5
(418) 589-2069/589-2608

HULL
(Outaouais)
84, rue Lois
Hull J8Y 3R4
(819) 771-7447

JOLIETTE
(Lanaudière)
190, rue Montcalm
Joliette J6E 5G4
(514) 759-0762

MONTRÉAL
1601, ave. de Lorimier
Montréal H2K 4M5
(514) 598-2021

QUÉBEC
155, boul. Charest est
Québec G1K 3G6
(418) 647-5700

RIMOUSKI
(Bas St-Laurent)
124, rue Ste-Marie
Rimouski G5L 4E3
(418) 723-7811

SEPT-ÎLES
690, boul. Laure,
Suite 10
Sept-Îles G4R 4N8
(418) 962-5571

SHAWINIGAN
791, 5e rue,
CP 7
Shawinigan G9N 6T8
(819) 536-4433

SHERBROOKE
180, rue Acadie
Sherbrooke J1H 2T3
(819) 563-6515

SOREL
900, rue de l'Église
Tracy J3R 3R9
(514) 743-5502

ST-HYACINTHE
(Richelieu-Yamaska)
2425, rue Dessaulles
St-Hyacinthe J2S 2V2
(514) 774-5363

ST-JEAN
(Haut-Richelieu)
1025, boul. du Séminaire Nord
suite 200
St-Jean-sur-Richelieu J3A 1K3
(514) 348-4965

ST-JÉRÔME
(Laurentides)
289, rue de Villemure, 2e étage
St-Jérôme J7Z 5J5
(514) 438-4196

THETFORD-MINES
908, avenue Labbé
Thetford-Mines G6G 2A8
(418) 338-3159

TROIS-RIVIÈRES
550, rue St-Georges
Trois-Rivières G9A 2K8
(819) 378-5419

VAL D'OR
(Nord Ouest québécois)
400, rue des Distributeurs
CP 1390
Val d'Or J9P 4P8
(819) 825-6137

VALLEYFIELD
(Sud-Ouest québécois)
350, boul. Mgr Langlois
Grande Île J6S 4V3
(514) 371-5555

VICTORIANVILLE
(Bois-Francis)
110, rue Laurier Est
Arthabaska G6P 6R1
(819) 357-8257

LANORAIE
356, rue Notre-Dame
CP 460
Lanoraie J0K 1E0
(514) 887-2336

